

METROPOLE ROUEN NORMANDIE

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Analyse financière

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

(Tous budgets consolidés)

Le compte administratif de la Métropole comprend 8 budgets :

- Le budget Principal et ses budgets annexes :
 - Le budget des transports
 - Le budget des déchets ménagers
 - Le budget des zones d'activités économiques (ZAE).

- Les régies :
 - Régie de l'Eau
 - Régie de l'assainissement
 - Régie Rouen Normandie Création
 - Régie de l'Energie Calorifique

SYNTHESE : BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 25/05/2022

Reçu en préfecture le 25/05/2022

Affiché le

SLOW

ID : 076-200023414-20220516-C2022_0286A-BF

	Réalisé 2021
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	342 033 779,88
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	270 512 196,97
CAF Brute (c=a - b)	71 521 582,91
Remboursement emprunts (d)	17 758 279,09
CAF Nette (e= c-d)	53 763 303,82
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	114 020 179,36
Recettes Investissement (hors dette) (g)	51 831 356,29
Mobilisation d'emprunts (m)	10 000 000,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 31/12/2020(k)	208 714 377,55
Remboursement du capital 2021 (l)	19 797 279,09
Encours au 31/12/2021(i=k-l+m)	198 917 098,46
En -cours dette/ CAF brute (j = i/c)	2,78

SYNTHESE : BUDGET TRANSPORT

Envoyé en préfecture le 25/05/2022

Reçu en préfecture le 25/05/2022

Affiché le

SLO

ID : 076-200023414-20220516-C2022_0286A-BF

	Réalisé 2021
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	121 609 795,29
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	101 785 302,37
CAF Brute (c=a - b)	19 824 492,92
Remboursement emprunts (d)	17 265 223,01
CAF Nette (e= c-d)	2 559 269,91
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	26 882 864,28
Recettes Investissement (hors dette) (g)	13 774 603,04
Remboursement de l'Avance SOMETRAR (g')	5 336 000,00
Mobilisation d'emprunts (m)	21 448 982,80

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 31/12/2020(k)	170 668 171,20
Remboursement du capital 2021 (l)	17 265 223,04
Encours au 31/12/2021(i=k-l+m)	174 851 930,96
En -cours dette/ CAF brute (j = i/c)	8,82

SYNTHESE : BUDGET ANNEXE DES DECHETS ME

Envoyé en préfecture le 25/05/2022

Reçu en préfecture le 25/05/2022

Affiché le

SLO

ID : 076-200023414-20220516-C2022_0286A-BF

	Réalisé 2021
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	59 917 876,72
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	56 749 713,87
CAF Brute (c=a - b)	3 168 162,85
Remboursement emprunts (d)	2 186,46
CAF Nette (e= c-d)	3 165 976,39
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	6 853 847,53
Recettes Investissement (hors dette) (g)	1 761 268,05
Mobilisation d'emprunts (m)	0,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 31/12/2020(k)	2 186,46
Remboursement du capital 2021 (l)	2 186,46
Encours au 31/12/2021 (i=k-l+m)	0,00
Encours dette/ CAF brute (j = i/c)	0,00

SYNTHESE : BUDGET ANNEXE
ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Envoyé en préfecture le 25/05/2022

Reçu en préfecture le 25/05/2022

Affiché le



ID : 076-200023414-20220516-C2022_0286A-BF

	Réalisé 2021
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	0,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	0,00
CAF Brute (c=a - b)	0,00
Remboursement emprunts (d)	0,00
CAF Nette (e= c-d)	0,00
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	0,00
Recettes Investissement (hors dette) (g)	0,00
Mobilisation d'emprunts	0,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 31/12/2020 (i)	0,00
Remboursement du capital 2021	0,00
Encours au 31/12/2021(i)	0,00
Encours dette/ CAF brute (j = i/c)	0,00

SYNTHESE BUDGETAIRE CONSOLIDEE (BUDGETS PRINCIPAL, TR
MENAGERS ET ZAE)

Envoyé en préfecture le 25/05/2022
Reçu en préfecture le 25/05/2022
Affiché le
ID : 076-200023414-20220516-C2022_0286A-BF

	Réalisé 2021
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	507 458 870,51
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	412 944 631,83
CAF Brute (c=a - b)	94 514 238,68
Remboursement emprunts) (d) (hors refinancement)	35 025 688,56
CAF Nette (e= c-d)	59 488 550,12
Dépenses Investissement (hors dette) (f)*	147 756 891,17
Recettes Investissement (hors dette) (g)*	67 367 227,38
Avance SOMETRAR (g')	5 336 000,00
Mobilisation d'emprunts (m)	31 448 982,80

* Dont ZAE

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 31/12/2020 (k)	379 384 735,21
Amortissement du capital 2021 (l)	37 064 688,59
Encours au 31/12/2021 (i=k-l+m)	373 769 029,42
Encours dette/ CAF brute (j = i/c)	3,95

SYNTHESE : BUDGET DE L'EAU

Envoyé en préfecture le 25/05/2022

Reçu en préfecture le 25/05/2022

Affiché le



ID : 076-200023414-20220516-C2022_0286A-BF

	Réalisé 2021
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	87 101 395,01
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	70 073 251,47
CAF Brute (c=a - b)	17 028 143,54
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	4 513 144,78
CAF Nette (e= c-d)	12 514 998,76
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	16 592 245,97
Recettes Investissement (hors dette) (g)	1 852 720,85
Mobilisation d'emprunts (m)	0,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 31/12/2020 (i = k-l+m)	40 948 936,98
Amortissement du capital 2021(l)	4 513 144,80
Encours au 31/12/2021 (i = k-l+m)	36 435 792,18
En -cours dette/ CAF brute (j = i/c)	2,14

SYNTHESE : BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Envoyé en préfecture le 25/05/2022

Reçu en préfecture le 25/05/2022

Affiché le



ID : 076-200023414-20220516-C2022_0286A-BF

	Réalisé 2021
Total recettes réelles de fonctionnement (a)	52 438 990,92
Total dépenses réelles de fonctionnement (b)	30 701 968,88
CAF Brute (c=a - b)	21 737 022,04
Remboursement emprunts (d)	2 974 703,95
CAF Nette (e = c - d)	18 762 318,09
Dépenses investissement (hors dette) (f)	14 838 132,37
Recettes investissement (hors dette) (g)	3 677 226,83
Mobilisation d'emprunts (m)	1 213 137,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 31/12/2020 (k)	30 074 009,75
Amortissement du capital 2021 (l)	2 974 703,96
En-cours au 31/12/2021 (i=k-l+m)	28 312 442,79
En-cours dette / CAF brute (j = i / c)	1,30

	Réalisé 2021
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	2 019 123,07
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	1 973 273,10
CAF Brute (c=a - b)	45 849,97
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	0,00
CAF Nette (e= c-d)	45 849,97
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	386 602,93
Recettes Investissement (hors dette) (g)	15 189,20
Mobilisation d'emprunts (m)	0,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
En -cours au 31/12/2020 (k)	0,00
Amortissement du capital 2021 (l)	0,00
En-cours au 31/12/2021 (i=k-l+m)	0,00
En-cours dette / CAF brute (j = i / c)	0,00

SYNTHESE : REGIE ENERGIE CALORIFIQUE

Envoyé en préfecture le 25/05/2022

Reçu en préfecture le 25/05/2022

Affiché le



ID : 076-200023414-20220516-C2022_0286A-BF

	Réalisé 2021
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	4 948 358,51
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	3 421 000,84
CAF Brute (c=a - b)	1 527 357,67
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	500 000,00
CAF Nette (e= c-d)	1 027 357,67
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	1 180 603,67
Recettes Investissement (hors dette) (g)	4 798,94
Mobilisation d'emprunts (m)	0,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
En -cours au 31/12/2020 (k)	8 750 000,00
Amortissement du capital 2021 (l)	500 000,00
En-cours au 31/12/2021 (i=k-l+m)	8 250 000,00
En-cours dette / CAF brute (j = i / c)	5,40

	Réalisé 2021
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	146 507 867,51
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	106 169 494,29
CAF Brute (c=a - b)	40 338 373,22
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	7 987 848,73
CAF Nette (e= c-d)	32 350 524,49
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	32 997 584,94
Recettes Investissement (hors dette) (g)	5 549 935,82
Mobilisation d'emprunts (m)	1 213 137,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
En -cours au 31/12/2020 (k)	79 772 946,73
Amortissement du capital 2021 (l)	7 987 848,76
En-cours au 31/12/2021 (i=k-l+m)	72 998 234,97
En-cours dette / CAF brute (j = i / c)	1,81

	Réalisé 2021
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	653 185 784,85
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	518 333 172,95
CAF Brute (c=a - b)	134 852 611,90
Remboursement emprunts (d) (hors refinancement)	43 013 537,29
CAF Nette (e= c-d)	91 839 074,61
Dépenses Investissement (hors dette) (f)**	180 754 476,11
Recettes Investissement (hors dette) (g)**	72 917 163,20
Avance SOMETRAR (g')	5 336 000,00
Mobilisations réelles d'emprunts (m)	32 662 119,80

** Dont ZAE

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
<i>Total au 31/12/2020(k)</i>	<i>459 157 681,94</i>
Amortissement du capital 2021 (l)	45 052 537,35
En -cours au 31/12/2021 (i = k-l+m)	446 767 264,39
En -cours dette/ CAF brute (j = i/c)	3,31

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice
2021**

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES			
Produits des services du domaine et ventes diverses	8 671 786,26	10 206 041,00	10 141 295,46
>Redevances et droits des services à caractère culturel	247 347,54	117 600,00	119 659,20
>Redevances et droits des services à caractère sportif	58 787,35	150 000,00	59 112,35
>Redevances PPP Rouen	100 000,00	100 000,00	100 000,00
>Participation aux frais généraux	4 054 967,82	5 728 701,00	5 728 700,99
>Remboursements de taxes foncières	234 076,99	197 400,00	280 975,22
>Mise à disposition de personnel facturée	781 418,84	880 235,00	775 462,51
>Autres	3 195 187,72	3 032 105,00	3 077 385,19
Impôts et taxes	209 214 528,62	195 612 941,00	198 402 308,42
> Taxes de séjour et sur les produits des jeux	786 850,69	809 083,00	917 496,80
>Contributions directes	157 297 708,00	146 141 533,00	147 526 366,00
>Fiscalité reversée	51 129 969,93	48 662 325,00	49 958 445,62
<i>FNGIR</i>	38 806 529,00	38 806 529,00	38 806 529,00
<i>Attributions de compensation</i>	4 823 168,00	3 874 525,00	3 881 649,25
<i>FPIC</i>	5 124 574,00	5 000 000,00	5 397 764,00
<i>Taxe conso finales électricité (TCCFE)</i>	699 208,17	780 000,00	770 835,85
<i>Autres reversements de fiscalité</i>	189 956,76	201 271,00	201 272,52
<i>Rôles supplémentaires</i>	1 486 534,00	0,00	900 395,00
Dotations et participations	111 029 077,01	119 425 414,00	120 888 569,41
>DGF	62 575 254,00	61 766 034,00	61 766 034,00
>FCTVA	1 506 312,62	1 026 300,00	1 476 897,38
>Dotation générale de décentralisation	103 500,00	10 000,00	0,00
>Participations	3 625 704,39	4 514 627,00	5 537 171,03
>Compensations et attributions	43 218 306,00	52 108 453,00	52 108 467,00
<i>DCRTP</i>	20 191 544,00	20 191 544,00	20 191 544,00
<i>Compensation au titre des exo de taxe d'habitation</i>	5 188 167,00	0,00	14,00
<i>Dotation de compensation du Département</i>	16 795 744,00	16 389 074,00	16 389 074,00
<i>Autres/ Compensation Etat CET CVAE</i>	1 042 851,00	15 527 835,00	15 527 835,00

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice
2021**

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Autres produits de gestion courante	11 386 410,20	12 090 867,60	12 283 693,08
>Revenus des immeubles	3 039 195,81	2 727 635,00	2 745 477,53
>Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	5 900 036,26	5 022 325,00	5 104 714,52
>Produits divers de gestion courante	2 447 178,13	4 340 907,60	4 433 501,03
Atténuation de charges	216 747,19	128 000,00	199 689,92
Produits financiers	0,00	0,00	0,00
Produits exceptionnels	87 685,47	10 000,00	118 223,59
Reprise sur provisions	0,00	193 552,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement	340 606 234,75	337 666 815,60	342 033 779,88

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES			
Charges à caractère général	43 138 114,77	52 011 979,00	44 525 483,74
>Achats	13 214 889,43	12 727 831,59	11 165 952,80
*Energie, eau	8 549 139,23	9 240 688,13	8 552 846,86
*Fournitures et matériel	4 621 058,32	3 417 910,46	2 552 351,58
*Autres	44 691,88	69 233,00	60 754,36
>Autres achats et charges externes	27 698 799,07	37 032 958,41	31 203 468,50
*Prestations de service	4 256 110,87	6 222 876,05	5 023 935,61
*Entretien et réparations	11 922 403,46	14 064 427,52	12 415 517,96
*Services extérieurs	11 520 284,74	16 745 654,84	13 764 014,93
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	2 224 426,27	2 251 189,00	2 156 062,44
Charges de personnel	54 133 909,26	59 182 499,00	57 243 744,90

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice
2021**

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Autres charges de gestion courante	84 476 416,48	70 031 129,87	65 212 255,30
>Subventions	60 727 916,69	44 622 918,99	41 643 805,63
*Subventions de fonctionnement aux organismes publics	9 185 455,00	9 318 564,08	9 238 388,15
*Versement au budget annexe des transports	28 298 031,33	9 500 298,05	9 500 298,05
*Versement au budget annexe des déchets	6 365 738,20	7 231 535,23	6 584 139,33
*Versement au budget annexe Seine création	906 482,81	491 691,96	491 691,96
*Versement subv à l'opéra de Rouen et ESADHAR	2 723 105,00	2 723 105,00	2 723 105,00
*Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes	13 249 104,35	15 357 724,67	13 106 183,14
>Contribution au SDIS	16 106 253,00	16 400 000,00	16 122 572,00
>Autres charges de gestions courantes	7 642 246,79	9 008 210,88	7 445 877,67
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	50 273,71	90 000,00	85 739,18
Charges exceptionnelles	14 940,32	42 000,00	25 660,73
Atténuation de produits	99 746 616,80	99 944 437,00	99 224 369,69
>Attribution de compensation	81 758 433,00	86 945 992,40	86 945 992,27
>Dotation de solidarité communautaire	16 540 289,00	10 627 139,00	10 627 139,00
>Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	493 765,00	492 874,60	228 290,00
>Autres reversements	954 129,80	1 878 431,00	1 422 948,42
Provision pour risques et charges	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement (hors intérêt dette)	281 560 271,34	281 302 044,87	266 317 253,54

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice
2021**

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
EPARGNE DE GESTION	59 045 963,41	56 364 770,73	75 716 526,34
Intérêt de la dette	4 711 769,40	4 235 410,00	4 194 943,43
EPARGNE BRUTE (hors excédent)	54 334 194,01	52 129 360,73	71 521 582,91
Remboursement de capital (hors refinancement)	17 455 977,58	17 844 147,00	17 794 218,08
EPARGNE NETTE	36 878 216,43	34 285 213,73	53 727 364,83

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Subventions	24 765 756,45	67 301 801,27	28 424 634,03
<i>Report Subvention</i>	<i>31 400 528,27</i>		<i>17 389 199,60</i>
Recette d'investissement diverses	1 299 248,58	3 342 983,18	2 479 519,42
<i>Report recettes d'investissement diverses</i>	<i>282 737,18</i>		<i>0,00</i>
Taxe d'aménagement	9 504 989,87	6 000 000,00	8 524 729,68
Dotations: FCTVA	13 724 479,15	12 916 671,00	11 919 271,43
<i>Report FCTVA</i>	<i>0,00</i>		<i>452 671,00</i>
Cessions	1 289 232,04	2 500 000,00	483 201,73
Total des recettes investissement (hors excédent et emprunt)	50 583 706,09	92 061 455,45	51 831 356,29

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Frais d'études	2 846 195,80	12 558 427,95	4 196 275,10
<i>Report frais études</i>	<i>3 705 711,75</i>		<i>4 339 509,56</i>
Subventions d'équipement versées	17 532 484,90	70 565 129,56	25 405 548,79
APCP Subvention	3 708 533,99	7 785 500,00	4 544 206,74
Antennes sans APCP	13 823 950,91	62 779 629,56	29 949 755,53
<i>Report subventions</i>	<i>34 806 629,56</i>		<i>30 195 627,09</i>
Acquisitions	42 095 905,42	103 213 690,87	51 030 909,03
APCP Acquisitions	18 503,32	3 060 800,00	322 344,27
Antennes sans APCP	42 077 402,10	100 152 890,87	50 708 564,76
<i>Report Acquisitions</i>	<i>26 968 931,97</i>		<i>25 719 638,30</i>

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice
2021**

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Travaux en-cours	35 329 898,62	54 263 094,75	29 479 352,12
APCP Travaux en-cours	21 263 044,16	19 576 343,80	11 048 925,85
Antennes sans APCP	14 066 854,46	34 686 750,95	18 430 426,27
<i>Report Travaux en-cours</i>	<i>8 181 569,95</i>		<i>10 482 803,03</i>
Travaux pour compte de tiers	118 263,07	94 803,46	0,00
<i>Report travaux pour tiers</i>	<i>24 803,46</i>		<i>47 950,95</i>
Participations et créances rattachées	0,00	3 607 000,10	757 000,00
<i>Report participations</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
Avances et concessions	2 200 079,24	2 803 000,00	2 664 170,34
APCP Avances	1 300 000,00	0,00	0,00
Antennes sans APCP	900 079,24	2 803 000,00	2 664 170,34
<i>Report avances et concessions</i>	<i>1 280 000,00</i>		<i>100 000,00</i>
Autres dépenses d'investissement	587 231,15	1 224 418,00	486 923,98
<i>Report autres investissements</i>	<i>1 114 418,00</i>		<i>684 803,00</i>
Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du capital)	100 710 058,20	248 329 564,69	114 020 179,36

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice
2021**

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Epargne brute (hors excédent)	54 334 194,01	52 129 360,73	71 521 582,91
Excédent de fonctionnement	162 895,19		
Epargne Brute avec excédent de fonctionnement	54 497 089,20	52 129 360,73	71 521 582,91
Total Recettes Investissement hors excédent	50 583 706,09	92 061 455,45	51 831 356,29
Excédent d'investissement	0,00	1 021 305,71	1 021 305,71
Réserve	46 323 174,07	31 601 383,14	31 601 383,14
Recettes Emprunts	10 000 000,00	89 282 206,66	10 000 000,00
Total Recettes Investissement	106 906 880,16	213 966 350,96	94 454 045,14
Dépenses investissement hors déficit	100 710 058,20	248 329 564,69	114 020 179,36
Déficit investissement	10 615 244,73		0,00
Remboursement de capital	17 455 977,58	17 766 147,00	17 758 279,09
Total Dépenses Investissement	128 781 280,51	266 095 711,69	131 778 458,45
Résultat Brut comptable	32 622 688,85	0,00	34 197 169,60
Restes à Réaliser recettes	31 683 265,45		18 146 172,22
Restes à réaliser recettes emprunts	0,00		
Restes à Réaliser dépenses	76 082 064,69		71 607 704,93
Résultat net comptable	-11 776 110,39	0,00	-19 264 363,11

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS -
Exercice 2021**

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES			
Ventes de produits, prestations de service	293 458,14	297 000,00	244 185,37
Impôts et taxes	93 482 784,75	100 460 000,00	107 709 161,46
> Versement Mobilité	93 435 511,68	100 000 000,00	107 231 410,06
> Compensation Etat	47 273,07	460 000,00	477 751,40
Dotations et participations	31 642 335,27	13 007 170,05	13 045 413,49
> Dotation Générale de Décentralisation	2 655 771,94	2 655 772,00	2 655 771,94
> Participation du budget principal	28 298 031,33	9 500 298,05	9 500 298,05
> Autres subventions	688 532,00	851 100,00	889 343,50
Autres produits de gestion courante	81 419,13	264 005,00	196 999,55
> Régularisation CFE	0,00	0,00	0,00
> Autres	81 419,13	264 005,00	196 999,55
Atténuation de charges	2 057,00	0,00	1 232,00
Produits exceptionnels	4 998 515,72	249 350,00	412 803,42
Reprise sur amortissement	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement	130 500 570,01	114 277 525,05	121 609 795,29
SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES			
Charges à caractère général	12 135 426,74	13 697 080,00	12 333 368,51
> Achats	307 012,99	447 733,00	300 680,22
> Autres charges externes	10 436 517,45	11 786 020,00	11 148 738,29
* Prestations de service	6 296 492,93	7 611 341,40	7 304 911,57
* Entretien et réparations	2 092 182,07	2 081 000,00	1 989 419,24
* Services extérieurs	2 047 842,45	2 093 678,60	1 854 407,48
Impôts, taxes et versements assimilés	1 391 896,30	1 463 327,00	883 950,00
Charges de personnel	2 797 204,97	2 801 244,00	2 756 227,16

Envoyé en préfecture le 25/05/2022

Reçu en préfecture le 25/05/2022

Affiché le

SLO

ID : 076-200023414-20220516-C2022_0286A-BF

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS - Exercice
2021**

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Autres charges de gestion courante	88 909 918,67	89 577 535,00	81 779 599,46
>Perte sur créances irrécouvrables	297,29	700,00	575,11
>Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes	87 866 221,50	87 867 700,00	80 129 107,36
*Contribution CFE	80 788 301,98	79 783 707,00	72 381 553,85
*Subvention des TAE	6 391 250,00	6 575 080,00	6 575 080,00
*Autres subventions	686 669,52	1 508 913,00	1 172 473,51
>Autres charges de gestion courante	1 043 399,88	1 709 135,00	1 649 916,99
*Frais généraux	868 598,00	1 303 245,00	1 303 245,00
*Autres charges	174 801,88	405 890,00	346 671,99
Charges exceptionnelles	101 701,01	1 218 750,00	1 124 215,51
Dotations aux provisions	3 161 000,00	0,00	0,00
Atténuation de produits	124 660,73	150 000,00	115 056,90
Total des dépenses de fonctionnement (hors intérêt dette)	107 229 912,12	107 444 609,00	98 108 467,54
EPARGNE DE GESTION	23 270 657,89	6 832 916,05	23 501 327,75
Intérêt de la dette	4 288 425,04	4 059 060,00	3 676 834,83
EPARGNE BRUTE (hors excédent)	18 982 232,85	2 773 856,05	19 824 492,92
Remboursement de capital (hors refinancement)	17 652 175,90	17 937 000,00	17 265 223,01
EPARGNE NETTE	1 330 056,95	-15 163 143,95	2 559 269,91
SECTION INVESTISSEMENT RECETTES			
Subventions	12 739 677,63	19 677 132,56	10 141 896,63
<i>Report subventions</i>	<i>12 439 643,56</i>		<i>9 584 853,86</i>
Recettes d'investissement diverses	92 279,96	500 850,00	528 620,93
Avance SOMETRAR	4 573 000,00	5 336 000,00	5 336 000,00
Dotations: FCTVA / TVA	5 303 566,23	5 510 967,00	3 072 676,47
Cessions	918 977,50	0,00	31 409,01
Total des recettes investissement (hors excédent et emprunt)	23 627 501,32	31 024 949,56	19 110 603,04

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS - Exercice
2021**

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES			
Subventions	0,00	330 000,00	0,00
<i>Report Subventions</i>			
Frais d'études	323 761,64	1 589 195,51	575 924,54
<i>Report frais études</i>	<i>750 195,51</i>		<i>565 340,14</i>
Acquisitions	12 530 560,07	22 343 951,24	17 870 736,35
APCP Acquisitions	9 522 054,80	12 830 000,00	12 463 913,69
Antennes sans APCP	3 008 505,27	9 513 951,24	5 406 822,66
<i>Report Acquisitions</i>	<i>3 340 951,24</i>		<i>3 829 130,58</i>
Travaux en-cours	9 243 142,27	16 486 215,68	8 436 201,03
APCP Travaux en cours	3 623 858,84	5 148 818,78	3 165 260,10
Antennes sans APCP	5 619 283,43	11 337 396,90	5 270 940,93
<i>Report Travaux en-cours</i>	<i>5 378 652,96</i>		<i>4 260 235,52</i>
Autres dépenses d'investissement	58 974,78	20,00	2,36
Participations (AFL)	0,00	0,00	0,00
<i>Report subventions</i>			
Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du capital)	22 156 438,76	40 749 382,43	26 882 864,28

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Epargne brute (hors excédent)	18 982 232,85	2 773 856,05	19 824 492,92
Excédent de fonctionnement	3 343 748,67	17 421 963,95	17 421 963,95
Epargne Brute avec excédent de fonctionnement	22 325 981,52	20 195 820,00	37 246 456,87
Total Recettes Investissement hors excédent	23 627 501,32	31 024 949,56	19 110 603,04
Excédent d'Investissement et réserves	12 421 168,82	168 075,44	168 075,44
Recettes Emprunts	10 000 000,00	10 435 456,72	10 000 000,00
Avance remboursable perte transport (covid)	8 952 801,00	0,00	11 448 982,80
Total Recettes Investissement	55 001 471,14	41 628 481,72	40 727 661,28
Dépenses investissement hors déficit	22 156 438,76	40 749 382,43	26 882 864,28
Déficit investissement	23 066 717,90	3 137 919,29	3 137 919,29
Remboursement de capital	17 652 175,90	17 937 000,00	17 265 223,01
Total Dépenses Investissement	62 875 332,56	61 824 301,72	47 286 006,58
Résultat brut comptable	14 452 120,10	0,00	30 688 111,57
Restes à Réaliser recettes	12 439 643,56		9 584 853,86
Restes à réaliser recettes emprunts			
Restes à Réaliser dépenses	9 469 799,71		8 654 706,24
Résultat net comptable	17 421 963,95	0,00	31 618 259,19

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS -
Exercice 2021**

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES			
Ventes de produits, prestations de service	2 825 711,47	2 407 000,00	3 330 371,06
>Reversements du SMEDAR	685 821,35	590 000,00	936 934,21
>Redevance spéciale	1 941 288,04	1 700 000,00	2 112 656,56
>Autres	198 602,08	117 000,00	280 780,29
Impôts et taxes	48 074 516,00	48 457 305,00	48 892 238,00
> TEOM	48 018 845,00	48 457 305,00	48 792 178,00
> Rôle supplémentaires	55 671,00	0,00	100 060,00
Dotations et participations	6 817 465,66	7 593 235,23	7 215 177,16
>Participation du budget principal	6 365 738,20	7 231 535,23	6 584 139,33
>Autres	451 727,46	361 700,00	631 037,83
Autres produits de gestion courante	337 827,27	183 000,00	426 595,34
Atténuation de charges	56 479,34	10 000,00	49 999,76
Produits financiers	2 649,60	0,00	2 649,60
Produits exceptionnels	0,00	0,00	845,80
Total des recettes de fonctionnement	58 114 649,34	58 650 540,23	59 917 876,72
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES			
Charges à caractère général	41 012 779,90	42 948 997,95	42 713 646,10
> Achats	1 827 499,01	2 044 255,43	1 962 881,36
*Energie, eau	130 638,44	165 605,21	151 563,36
*Fournitures et matériel	1 696 860,57	1 878 650,22	1 811 318,00
>Autres charges externes	39 166 597,25	40 896 092,52	40 747 750,41
*Prestations de service	37 637 973,87	39 401 018,68	39 376 552,40
*Entretien et réparations	603 469,74	491 387,70	439 212,31
*Services extérieurs	925 153,64	1 003 686,14	931 985,70
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	18 683,64	8 650,00	3 014,33
Charges de personnel	12 318 930,56	12 861 741,00	12 477 013,55
Autres charges de gestion courante	1 315 349,42	1 598 431,00	1 543 170,46
>Frais généraux	1 290 790,00	1 531 976,00	1 531 976,00
>Autres charges de gestion courante	24 559,42	66 455,00	11 194,46

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE DES DECHETS
MENAGERS - Exercice 2021**

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Charges exceptionnelles	12 068,06	20 000,00	15 852,92
Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement (hors intérêt dette)	54 659 127,94	57 429 169,95	56 749 683,03
EPARGNE DE GESTION	3 455 521,40	1 221 370,28	3 168 193,69
Intérêt de la dette	423,13	31,00	30,84
EPARGNE BRUTE (hors excédent)	3 455 098,27	1 221 339,28	3 168 162,85
Remboursement de capital (hors refinancement)	17 620,65	2 187,00	2 186,46
EPARGNE NETTE	3 437 477,62	1 219 152,28	3 165 976,39
SECTION INVESTISSEMENT RECETTES			
Subventions	1 342 879,10	1 593 200,00	574 087,45
<i>Report subventions</i>	<i>0,00</i>		<i>57 466,47</i>
Recettes d'investissement diverses	0,00	0,00	0,00
Dotations: FCTVA / TVA	816 099,60	1 075 000,00	1 112 301,60
Cessions	10 750,00	20 000,00	74 879,00
Total des recettes investissement (hors excédent et emprunt)	2 169 728,70	2 688 200,00	1 761 268,05
SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES			
Subventions	0,00	5 000,00	2 689,00
Frais d'études	0,00	232 400,00	22 758,77
<i>Report Etudes</i>			<i>7 486,50</i>
Acquisitions	3 558 038,86	14 593 904,55	6 751 803,46
<i>Report Acquisitions</i>	<i>5 013 559,55</i>		<i>4 253 645,79</i>
Travaux en-cours	245 802,15	1 837 471,21	67 959,91
<i>Report Travaux en-cours</i>	<i>104 360,97</i>		<i>169 931,79</i>
Subventions versées	627,00	10 000,00	8 636,39
<i>Report subventions verses</i>			<i>1 363,61</i>
Reversement FCTVA	0,00	2 000,00	0,00
Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du capital)	3 804 468,01	16 680 775,76	6 853 847,53

Envoyé en préfecture le 25/05/2022

Reçu en préfecture le 25/05/2022

Affiché le

SLO

ID : 076-200023414-20220516-C2022_0286A-BF

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS -
Exercice 2021**

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Epargne brute (hors excédent)	3 455 098,27	1 221 339,28	3 168 162,85
Excédent de fonctionnement	4 343 172,80	3 897 115,72	3 897 115,72
Epargne Brute avec excédent de fonctionnement	7 798 271,07	5 118 455,00	7 065 278,57
Total Recettes Investissement hors excédent	2 169 728,70	2 688 200,00	1 761 268,05
Excédent Investissement et réserve	6 627 512,37	8 876 307,76	8 876 307,76
Recettes Emprunts	0,00	0,00	0,00
Total Recettes Investissement	8 797 241,07	11 564 507,76	10 637 575,81
Dépenses investissement hors déficit	3 804 468,01	16 680 775,76	6 853 847,53
Déficit investissement			
Remboursement de capital	17 620,65	2 187,00	2 186,46
Total Dépenses Investissement	3 822 088,66	16 682 962,76	6 856 033,99
Résultat brut comptable	12 773 423,48	0,00	10 846 820,39
Restes à Réaliser recettes			57 466,47
Restes à Réaliser dépenses	5 117 920,52		4 432 427,69
Résultat net comptable	7 655 502,96	0,00	6 471 859,17

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE ZONES
D'ACTIVITES ECONOMIQUES - EXERCICE 2021**

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES			
Ventes de produits, prestations de service	0,00	1 388 220,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement	0,00	1 388 220,00	0,00
SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES			
Dépenses de fonctionnement	0,00	2 643 990,60	0,00
Total des dépenses de fonctionnement (hors intérêt dette)	0,00	2 643 990,60	0,00
EPARGNE DE GESTION	0,00	-1 255 770,60	0,00
Intérêt de la dette			
EPARGNE BRUTE (hors excédent)	0,00	-1 255 770,60	0,00
Remboursement de capital (hors refinancement)			
EPARGNE NETTE	0,00	-1 255 770,60	0,00

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
SECTION INVESTISSEMENT RECETTES			
Cessions	150 125,00	0,00	0,00
Subventions et participations	0,00	0,00	0,00
Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Total des recettes investissement (hors excédent et emprunt)	150 125,00	0,00	0,00
SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES			
Acquisitions	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du capital)	0,00	0,00	0,00

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE ZONES
D'ACTIVITES ECONOMIQUES - EXERCICE 2021**

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Epargne brute (hors excédent)	0,00	-1 255 770,60	0,00
Excédent de fonctionnement	1 105 645,60	1 255 770,60	1 255 770,60
Epargne Brute avec excédent de fonctionnement	1 105 645,60	0,00	1 255 770,60
Total Recettes Investissement hors excédent	150 125,00	0,00	0,00
Excédent fonctionnement et Investissement	0,00	0,00	0,00
Recettes Emprunts	0,00	2 724 800,07	0,00
Total Recettes Investissement	150 125,00	2 724 800,07	0,00
Dépenses investissement hors déficit	0,00	0,00	0,00
Déficit investissement	2 724 800,07	2 724 800,07	2 724 800,07
Remboursement de capital	0,00		
Total Dépenses Investissement	2 724 800,07	2 724 800,07	2 724 800,07
Résultat brut comptable	-1 469 029,47	0,0	-1 469 029,47
Restes à Réaliser recettes	0,00	0,00	0,00
Restes à Réaliser dépenses	0,00	0,00	0,00
Résultat net comptable	-1 469 029,47	0,0	-1 469 029,47

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET DE L'EAU - Exercice 2021

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES			
Ventes de produits, prestations de service	82 120 646,68	82 408 305,00	84 719 992,89
>Eau	32 337 504,51	32 390 000,00	33 037 451,05
*Ventes d'eau aux abonnés	32 108 580,27	32 250 000,00	32 897 988,14
*Autres ventes d'eau	228 924,24	140 000,00	139 462,91
>Taxes et redevances	12 906 716,90	11 670 000,00	12 139 273,27
*Redevance prélèvement	2 623 318,58	2 588 000,00	2 681 210,07
*Redevance pour pollution d'origine domestique	9 078 297,59	9 000 000,00	9 314 369,97
*Autres taxes et redevances	1 205 100,73	82 000,00	143 693,23
>Travaux	701 037,85	650 000,00	747 998,76
>Prestations de service	27 176 513,12	29 317 305,00	29 658 813,85
*Redevance d'assainissement collectif	23 639 457,86	25 544 305,00	26 025 747,06
*Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	3 333 330,29	3 570 000,00	3 428 151,29
*Autres prestations de service	203 724,97	203 000,00	204 915,50
>Produits des activités annexes	8 998 874,30	8 381 000,00	9 136 455,96
*Locations diverses	8 012 895,03	7 580 000,00	8 206 983,92
*Autres produits des activités annexes	985 979,27	801 000,00	929 472,04
Subventions d'exploitation	65 168,00	56 844,00	56 844,00
Autres produits de gestion courante	148 138,43	126 005,00	162 484,71
Atténuation de charges	119 397,94	75 000,00	123 262,40
Produits exceptionnels et reprises sur amortissements	1 202 148,62	1 848 251,00	2 038 811,01
>Reprise sur amortissement et provisions	581 712,98	696 100,00	680 796,28
>Autres produits exceptionnels	620 435,64	1 152 151,00	1 358 014,73
Total des recettes de fonctionnement	83 655 499,67	84 514 405,00	87 101 395,01

SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Charges à caractère général	39 968 412,75	41 667 743,00	41 239 124,46
>Achats	2 247 910,82	2 702 987,00	2 655 344,03
*Energie	945 661,85	1 196 308,00	1 189 345,56
*Achats d'eau	278 220,15	255 500,00	252 321,98
*Fournitures et matériel	1 024 028,82	1 251 179,00	1 213 676,49
>Autres charges externes	7 484 240,10	6 525 013,00	6 173 329,53
*Entretien et réparations	1 141 365,55	1 260 424,00	1 197 947,18
*Services extérieurs	6 342 874,55	5 264 589,00	4 975 382,35

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET DE L'EAU - Exercice 2021

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	30 236 261,83	32 439 743,00	32 410 450,90
*Redevances versées aux agences (prélèvement et modernisation)	5 533 330,29	6 314 200,00	6 314 151,29
*Redevance assainissement collectif reversée au budget assainissement	23 639 457,86	26 025 795,00	26 025 747,06
*Autres taxes	1 063 473,68	99 748,00	70 552,55
Charges de personnel	11 055 378,14	11 556 994,00	11 083 451,14
Atténuation de produits	8 424 979,00	9 450 155,00	9 450 155,00
>Reversement aux agences de l'eau - redevance pollution	8 424 979,00	9 450 155,00	9 450 155,00
Autres charges de gestion courante	1 899 560,07	2 561 060,00	2 511 798,18
>Frais généraux	1 090 144,00	1 661 950,00	1 661 950,00
>Autres charges de gestion courante	809 416,07	899 110,00	849 848,18
Charges exceptionnelles	2 532 172,24	3 379 096,00	3 161 579,63
>Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30 241,03	35 000,00	27 914,06
>Annulation factures d'eau et remb d'avoirs	1 954 907,06	2 739 000,00	2 557 381,32
>Autres charges exceptionnelles	547 024,15	605 096,00	576 284,25
Dotations aux dépréciations pour créances irrécouvrables	510 000,00	2 250 000,00	2 250 000,00
Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement (hors intérêt dette)	64 390 502,20	70 865 048,00	69 696 108,41
EPARGNE DE GESTION	19 264 997,47	13 649 357,00	17 405 286,60
Intérêt de la dette	399 107,17	406 820,00	377 143,06
EPARGNE BRUTE (hors excédent)	18 865 890,30	13 242 537,00	17 028 143,54
Remboursement de capital (hors refinancement)	4 464 100,34	4 520 000,00	4 513 144,78
EPARGNE NETTE	14 401 789,96	8 722 537,00	12 514 998,76

COMpte ADMINISTRATIF - BUDGET DE L'EAU - Exercice 2021

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
SECTION INVESTISSEMENT RECETTES			
Subventions	713 514,19	2 617 333,00	1 125 870,93
<i>Report subventions</i>	<i>1 744 333,00</i>		<i>3 892 090,91</i>
Recettes d'investissement diverses	0,00	0,00	668 533,92
Cessions	4 690,00	2 500,00	58 316,00
Total des recettes investissement (hors excédent et emprunt)	718 204,19	2 619 833,00	1 852 720,85
SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES			
Frais d'études	413 624,70	2 367 434,63	544 610,29
<i>Report frais d'études</i>	<i>334 434,63</i>		<i>1 325 592,89</i>
Acquisitions	3 043 393,00	5 559 313,89	2 663 198,52
<i>Report acquisitions</i>	<i>1 198 063,89</i>		<i>1 148 373,27</i>
Travaux en-cours	10 522 734,13	25 757 029,17	13 384 437,16
<i>Report travaux en-cours</i>	<i>10 547 328,17</i>		<i>10 332 453,65</i>
Remboursement avance du budget principal	0,00	0,00	0,00
Acquisition financière	851,48	1 000,00	0,00
Autres dépenses d'investissements	0,00	5 000,00	0,00
Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du capital)	13 980 603,31	33 689 777,69	16 592 245,97

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET DE L'EAU - Exercice 2021

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Epargne brute (hors excédent)	18 865 890,30	13 242 537,00	17 028 143,54
Excédent de fonctionnement	8 306 986,48	11 688 402,87	11 688 402,87
Epargne Brute avec excédent de fonctionnement	27 172 876,78	24 930 939,87	28 716 546,41
Total recettes Investissement hors excédent	718 204,19	2 619 833,00	1 852 720,85
Excédent d'investissement et réserves	11 755 486,24	10 335 493,69	10 335 493,69
Recettes emprunts	0,00	323 511,13	0,00
Recettes emprunts AESN	822 033,00	0,00	0,00
Total Recettes Investissement	13 295 723,43	13 278 837,82	12 188 214,54
Dépenses investissement hors déficit	13 980 603,31	33 689 777,69	16 592 245,97
Déficit investissement	0,00	0,00	0,00
Remboursement de capital	4 464 100,34	4 520 000,00	4 513 144,78
Total Dépenses Investissement	18 444 703,65	38 209 777,69	21 105 390,75
Résultat brut comptable	22 023 896,56	0,00	19 799 370,20
Restes à Réaliser recettes	1 744 333,00		3 892 090,91
Restes à Réaliser recettes emprunts	0,00		
Restes à Réaliser dépenses	12 079 826,69		12 806 419,81
Résultat net comptable	11 688 402,87	0,00	10 885 041,30

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT-
Exercice 2021**

Envoyé en préfecture le 25/05/2022

Reçu en préfecture le 25/05/2022

Affiché le



ID : 076-200023414-20220516-C2022_0286A-BF

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES			
Ventes de produits, prestations de service	45 453 717,43	43 636 909,00	47 968 068,80
>Autres taxes et redevances	1 313 035,35	0,00	12 167,02
>Travaux	2 816 119,43	1 800 000,00	3 843 028,07
*Travaux branchement	32 112,94	200 000,00	0,00
*Participation de raccordement aux égouts	2 784 006,49	1 600 000,00	3 843 028,07
>Prestations de service	41 190 984,74	41 603 736,00	43 940 491,35
*Redevance d'assainissement collectif	32 569 356,94	33 131 305,00	35 247 346,02
*Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	4 272 306,28	4 160 000,00	4 320 387,92
*Redevance d'assainissement non collectif	29 450,00	60 000,00	25 575,00
*Contribution du budget principal à l'évacuation des eaux pluviales	3 952 431,00	3 952 431,00	3 952 431,00
*Autres prestations de service	367 440,52	300 000,00	394 751,41
>Produits des activités annexes	133 577,91	233 173,00	172 382,36
Subventions d'exploitation	5 231 266,32	1 874 200,00	2 880 206,95
>Primes d'épuration	5 103 671,38	1 874 200,00	2 874 206,95
>Autres subventions d'exploitation	127 594,94	0,00	6 000,00
Autres produits de gestion courante	595 111,92	331 505,00	373 920,32
Atténuation de charges	3 398,79	20 000,00	16 748,75
Produits exceptionnels et reprises sur amortissement	489 570,79	939 873,81	1 200 046,10
> Reprise sur amortissement et provisions	435 016,13	512 100,00	510 675,94
>Autres produits exceptionnels	54 554,66	427 773,81	689 370,16
Total des recettes de fonctionnement	51 773 065,25	46 802 487,81	52 438 990,92
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES			
Charges à caractère général	23 182 213,46	15 713 109,00	15 178 543,31
>Achats	2 036 725,39	2 157 185,00	2 076 235,65
*Energie, eau	1 225 747,56	1 195 013,00	1 184 496,33
*Fournitures et matériel	810 977,83	962 172,00	891 739,32
>Autres charges externes	18 456 013,87	13 205 030,00	12 762 571,40
*Entretien et réparations	8 264 724,31	5 961 034,48	5 761 055,09
*Services extérieurs	10 191 289,56	7 243 995,52	7 001 516,31
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	2 689 474,20	350 894,00	339 736,26
Charges de personnel	6 318 462,15	6 992 546,00	6 197 217,67

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT- Exercice
2021**

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Atténuation de produits	3 907 891,00	3 930 000,00	3 930 000,00
>Reversement redevance modernisation	3 907 891,00	3 930 000,00	3 930 000,00
Autres charges de gestion courante	1 125 421,97	1 620 451,00	1 612 156,78
>Frais généraux	584 422,00	918 341,00	918 341,00
>Autres charges de gestion courante	540 999,97	702 110,00	693 815,78
Charges exceptionnelles	1 607 035,80	2 224 500,00	2 217 093,41
>Titres annulés (sur exercices antérieurs)	123 299,51	214 500,00	212 215,72
>Annulation factures d'eau et remb d'avoires	1 483 736,29	2 007 500,00	2 003 239,06
>Autres charges exceptionnelles	0,00	2 500,00	1 638,63
Dotations aux dépréciations pour créances irrécouvrables	510 000,00	2 307 865,00	1 307 865,00
Total des dépenses de fonctionnement (hors intérêt dette)	36 651 024,38	32 788 471,00	30 442 876,17

EPARGNE DE GESTION	15 122 040,87	14 014 016,81	21 996 114,75
Intérêt de la dette	280 717,72	295 020,00	259 092,71
EPARGNE BRUTE (hors excédent)	14 841 323,15	13 718 996,81	21 737 022,04
Remboursement de capital (hors refinancement)	3 578 545,37	4 729 774,67	2 974 703,95
EPARGNE NETTE	11 262 777,78	8 989 222,14	18 762 318,09

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES

Subventions	782 701,41	4 776 292,00	3 612 280,90
<i>Report Subventions</i>	<i>4 176 292,00</i>		<i>2 841 866,00</i>
Recettes d'investissement diverses	1 500,00	0,00	60 420,93
Cessions	2 315,00	905 000,00	4 525,00
Total des recettes investissement (hors excédent et emprunt)	786 516,41	5 681 292,00	3 677 226,83

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Subventions d'investissement	3 044,00	0,00	0,00
<i>Report subventions</i>			<i>0,00</i>
Frais d'études	177 180,46	1 375 833,13	326 832,83
<i>Report frais d'études</i>	<i>531 833,13</i>		<i>578 052,35</i>
Acquisitions	3 859 461,71	6 573 014,44	5 209 205,40
<i>Report Acquisitions</i>	<i>1 797 394,44</i>		<i>907 108,92</i>

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT-
Exercice 2021**

Envoyé en préfecture le 25/05/2022

Reçu en préfecture le 25/05/2022

Affiché le



ID : 076-200023414-20220516-C2022_0286A-BF

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Travaux en-cours	5 906 517,03	22 210 962,79	9 302 094,14
<i>APCP Travaux en-cours</i>	<i>475 648,74</i>	<i>1 059 000,00</i>	<i>7 731,19</i>
<i>Antennes sans APCP</i>	<i>5 430 868,29</i>	<i>21 151 962,79</i>	<i>9 294 362,95</i>
<i>Report travaux en-cours</i>			<i>8 392 385,27</i>
Autres dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du capital)	9 946 203,20	30 159 810,36	14 838 132,37

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Epargne brute (hors excédent)	14 841 323,15	13 718 996,81	21 737 022,04
Excédent de fonctionnement	12 264 545,23	3 974 500,86	3 974 500,86
Epargne Brute avec excédent de fonctionnement	27 105 868,38	17 693 497,67	25 711 522,90
Total Recettes Investissement hors excédent	786 516,41	5 681 292,00	3 677 226,83
Excédent Investissement	1 790 464,59	0,00	0,00
Réserves	1 790 464,59	14 572 466,38	14 572 466,38
Recettes Emprunts	0,00	0,00	0,00
Recettes Emprunts AESN	85 806,00	1 035 854,00	1 213 137,00
Total Recettes Investissement	2 662 787,00	21 289 612,38	19 462 830,21
Dépenses investissement hors déficit	9 946 203,20	30 159 810,36	14 838 132,37
Déficit investissement	1 790 464,59	4 093 525,02	4 093 525,02
Remboursement de capital	3 578 545,37	4 729 774,67	2 974 703,95
Total Dépenses Investissement	15 315 213,16	38 983 110,05	21 906 361,34
Résultat brut comptable	14 453 442,22	0,00	23 267 991,77
Restes à Réaliser recettes	5 212 146,00		3 386 172,00
Restes à réaliser recettes emprunts	0,00		
Restes à Réaliser dépenses	15 691 087,36		9 877 546,54
Résultat net comptable	3 974 500,86	0,00	16 776 617,23

**COMPTE ADMINISTRATIF - REGIE ROUEN NORMANDIE
CREATION - Exercice 2021**

Envoyé en préfecture le 25/05/2022

Reçu en préfecture le 25/05/2022

Affiché le



ID : 076-200023414-20220516-C2022_0286A-BF

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES			
Ventes de produits, prestations de service	11 722,42 €	27 000,00 €	26 900,00 €
Subventions d'exploitation	906 482,81 €	491 691,96 €	491 691,96 €
Autres produits de gestion courante	1 482 963,60 €	1 590 805,00 €	1 500 531,11 €
>Revenus des immeubles	1 423 461,44 €	1 527 500,00 €	1 459 221,93 €
>Produits divers de gestion courante	59 502,16 €	63 305,00 €	41 309,18 €
Attenuation de charges	1 087,95 €	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement	2 402 256,78 €	2 109 496,96 €	2 019 123,07 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES			
Charges à caractère général	1 225 402,31	1 496 924,00	1 270 087,41
>Achats	236 858,57	297 362,00	273 367,61
*Energie, eau	217 402,42	263 248,00	251 115,32
*Fournitures et matériel	19 456,15	34 114,00	22 252,29
>Autres charges externes	727 117,74	891 706,00	737 445,80
*Entretien et réparations	90 859,47	141 041,63	103 288,94
*Services extérieurs	636 258,27	750 664,37	634 156,86
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	261 426,00	307 856,00	259 274,00
Charges de personnel	678 913,84	603 605,00	546 261,81
Autres charges de gestion courante	98 659,65	173 412,00	156 344,46
>Frais généraux	81 297,00	109 857,00	109 857,00
>Autres charges de gestion courante	17 362,65	63 555,00	46 487,46
Charges exceptionnelles	200,00	10 000,00	579,42
Total des dépenses de fonctionnement (hors intérêt dette)	2 003 175,80	2 283 941,00	1 973 273,10

EPARGNE DE GESTION	399 080,98	-174 444,04	45 849,97
Intérêt de la dette	0,00	0,00	0,00
EPARGNE BRUTE (hors excédent)	399 080,98	-174 444,04	45 849,97
Remboursement de capital (hors refinancement)	0,00	0,00	0,00
EPARGNE NETTE	399 080,98	-174 444,04	45 849,97

**COMPTE ADMINISTRATIF - REGIE ROUEN NORMANDIE
CREATION - Exercice 2021**

Envoyé en préfecture le 25/05/2022

Reçu en préfecture le 25/05/2022

Affiché le



ID : 076-200023414-20220516-C2022_0286A-BF

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Recettes d'investissement diverses	36 042,60	30 000,00	15 189,20
Total des recettes investissement (hors excédent et emprunt)	36 042,60	30 000,00	15 189,20
SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES			
Frais d'études	11 809,04	19 419,96	0,00
<i>Report Frais d'étude</i>	<i>2 919,96</i>		<i>2 919,96</i>
Acquisitions	56 263,96	141 915,62	64 733,24
<i>Report Acquisitions</i>	<i>38 365,62</i>		<i>11 789,91</i>
Travaux en-cours	74 844,59	630 367,50	319 541,51
<i>Report Travaux en-cours</i>	<i>250 867,50</i>		<i>222 509,66</i>
Autres dépenses d'investissement	3 155,25	30 000,00	2 328,18
Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du capital)	146 072,84	821 703,08	386 602,93

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Epargne brute (hors excédent)	399 080,98	-174 444,04	45 849,97
Excédent de fonctionnement	550 741,19	673 994,04	673 994,04
Epargne Brute avec excédent de fonctionnement	949 822,17	499 550,00	719 844,01
Total Recettes Investissement hors excédent	36 042,60	30 000,00	15 189,20
Réserve et excédent investissement	185 272,81	292 153,08	292 153,08
Recettes Emprunts	0,00	0,00	0,00
Total Recettes Investissement	221 315,41	322 153,08	307 342,28
Dépenses investissement hors déficit	146 072,84	821 703,08	386 602,93
Déficit investissement	58 917,62	0,00	0,00
Remboursement de capital	0,00	0,00	0,00
Total Dépenses Investissement	204 990,46	821 703,08	386 602,93
Résultat brut comptable	966 147,12	0,00	640 583,36
Restes à Réaliser recettes	0,00		0,00
Restes à Réaliser dépenses	292 153,08		237 219,53
Résultat net comptable	673 994,04	0,00	403 363,83

**COMPTE ADMINISTRATIF - REGIE DE L'ENERGIE
CALORIFIQUE - Exercice 2021**

Envoyé en préfecture le 25/05/2022

Reçu en préfecture le 25/05/2022

Affiché le



ID : 076-200023414-20220516-C2022_0286A-BF

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES			
Ventes de produits, prestations de service	0,00	0,00	0,00
Subventions d'exploitation	0,00	0,00	38 720,00 €
Autres produits de gestion courante	4 796 644,66 €	5 375 100,00 €	4 909 638,51 €
Redevances Elbeuf	43 081,00 €	43 700,00 €	45 047,00 €
Redevances Petit Quevilly	2 395 610,65 €	2 700 000,00 €	2 507 652,96 €
Redevances Vesuve	1 814 624,61 €	1 995 000,00 €	2 045 537,46 €
Redevance Cogénération Petit Quevilly	311 400,00 €	311 400,00 €	311 400,00 €
Redevance Grand Couronne	0,00	75 000,00 €	0,00
Redevance Martainville	0,00	250 000,00 €	0,00
Autres	231 928,40 €	0,00	1,09 €
Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement	4 796 644,66 €	5 375 100,00 €	4 948 358,51 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES			
Charges à caractère général	1 973 305,05	2 850 160,00	2 391 822,70
Contrat d'exploitation Vesuve et petit quevilly P1	1 329 000,00	1 800 000,00	1 645 236,05
Contrat d'exploitation Vesuve et petit quevilly P2	374 757,69	377 000,00	376 833,34
Prestations de services	34 297,85	245 150,00	20 430,28
Autres	235 249,51	428 010,00	349 323,03
Charges de personnel	199 999,87	350 000,00	322 465,60
Autres charges de gestion courante	41 748,27	93 208,00	93 207,99
>Frais généraux	37 017,82	93 208,00	93 207,99
>Autres charges de gestion courante	4 730,45	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	261 091,56	5 000,00	3,65
Impôt sur les sociétés	585 782,00	610 000,00	483 655,00
Total des dépenses de fonctionnement (hors intérêt dette)	3 061 926,75	3 908 368,00	3 291 154,94

**COMPTE ADMINISTRATIF - REGIE DE L'ENERGIE
CALORIFIQUE - Exercice 2021**

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
EPARGNE DE GESTION	1 734 717,91	1 466 732,00	1 657 203,57
Intérêt de la dette	142 423,63	132 620,00	129 845,90
EPARGNE BRUTE (hors excédent)	1 592 294,28	1 334 112,00	1 527 357,67
Remboursement de capital (hors refinancement)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
EPARGNE NETTE	1 092 294,28	834 112,00	1 027 357,67

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Dotation initiale	0,00	0,00	0,00
Subventions	0,00	1 000 000,00	0,00
<i>Report Subventions</i>	<i>180 000,00</i>		<i>180 000,00</i>
Acquisitions	0,00	0,00	4 798,94
<i>Report Acquisitions</i>			<i>0,00</i>
Total des recettes investissement (hors excédent et emprunt)	0,00	1 000 000,00	4 798,94
SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Frais d'études	37 755,34	495 504,51	48 031,11
<i>Report Frais d'étude</i>	<i>45 504,51</i>		<i>99 157,19</i>
Acquisitions	0,00	1 833 842,70	4 798,94
<i>Report Acquisitions</i>	<i>1 542,70</i>		<i>0,00</i>
Travaux en-cours	385 981,57	5 349 526,08	1 127 773,62
<i>Report Travaux en-cours</i>	<i>156 775,08</i>		<i>388 514,63</i>
Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du capital)	423 736,91	7 678 873,29	1 180 603,67

**COMPTE ADMINISTRATIF - REGIE DE L'ENERGIE
CALORIFIQUE - Exercice 2021**

Envoyé en préfecture le 25/05/2022

Reçu en préfecture le 25/05/2022

Affiché le




ID : 076-200023414-20220516-C2022_0286A-BF

	CA 2020	Budget total 2021	CA 2021
Epargne brute (hors excédent)	1 592 294,28	1 334 112,00	1 527 357,67
Excédent de fonctionnement	2 477 644,21	3 327 940,03	3 327 940,03
Epargne Brute avec excédent de fonctionnement	4 069 938,49	4 662 052,03	4 855 297,70
Total Recettes Investissement hors excédent	0,00	1 000 000,00	4 798,94
Réserve	311 641,51	188 472,37	188 472,37
Recettes Emprunts	0,00	2 535 525,97	0,00
Total Recettes Investissement	311 641,51	3 723 998,34	193 271,31
Dépenses investissement hors déficit	423 736,91	7 678 873,29	1 180 603,67
Reversement dotation initiale au BP	42 527,00	42 527,00	42 527,00
Déficit investissement	63 553,77	164 650,08	164 650,08
Remboursement de capital	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total Dépenses Investissement	1 029 817,68	8 386 050,37	1 887 780,75
Résultat brut comptable	3 351 762,32	0,00	3 160 788,26
Restes à Réaliser recettes	180 000,00		180 000,00
Restes à Réaliser dépenses	203 822,29		487 671,82
Résultat net comptable	3 327 940,03	0,00	2 853 116,44



Jean-Christophe BERGE
Tél : 01 55 34 40 13 | Fax 01 40 41 00 95
Mail : icberge@fcl.fr

Marie-Charlotte BONTRON
Tél : 07 85 59 84 87
Mail : mcbontron@fcl.fr

Envoyé en préfecture le 25/05/2022
Reçu en préfecture le 25/05/2022
Affiché le 
ID : 076-200023414-20220516-C2022_0286A-BF

Métropole Rouen Normandie

/ Rapport financier 2021

Mars 2022



87 rue St-Lazare | 75009 Paris
Tél. 01 55 34 40 00 | Fax 01 40 41 00 95
Mail : fcl@fcl.fr

www.fcl.fr



SOMMAIRE

Sommaire	2
I. Introduction	3
I.1-1) Période et périmètre de consolidation	3
I.1-2) Les panels de comparaison	3
II. Synthèse	5
II.1) 2021, une année de sortie progressive de la crise sanitaire	5
II.2) 2021, une année caractérisée par une hausse de l'épargne et des investissements.....	6
II.2-1) En 2021, la Métropole a perçu 624 M€ de recettes de fonctionnement, dont 22% ont été consacrés au financement des investissements	6
II.2-2) Les dépenses d'investissements sont fortement montées en charge entre 2020 et 2021	8
II.2-3) Les dispositifs de soutien aux communes	9
II.2-4) Une situation budgétaire toujours saine qui permet d'assumer le financement d'investissements ambitieux	9
II.3) Fiche de synthèse	11
III. Evolution de la situation des budgets hors régies (budget principal, budget transport, budget déchets ménagers, budget zae).....	12
III.1) Evolution de la section de fonctionnement : une année 2021 marquée par la reprise économique	12
III.1-1) L'évolution des recettes de fonctionnement.....	12
III.1-2) Une évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement.....	21
III.1-3) Un autofinancement en forte hausse.....	25
III.2) Des investissements importants dont le financement ne remet pas en cause les capacités de la Métropole à moyen terme	26
III.2-1) Une hausse des investissements suite à la reprise économique	26
III.2-2) Les principales opérations d'équipement de l'année 2021	26
III.2-1) Le financement des investissements et l'impact sur l'endettement.....	28
III.2-2) Le résultat et les engagements en investissement	29
IV. Les budgets des régies.....	30
IV.1) Evolution de la section de fonctionnement	30
IV.1-1) Une hausse des recettes réelles de fonctionnement	30
IV.1-2) Une baisse des dépenses de fonctionnement liée à une diminution des charges à caractère général.	32
IV.1-3) Une épargne en hausse permettant le financement des investissements.....	34
IV.2) Evolution de la section d'investissement	35
IV.2-1) Une reprise des dépenses d'investissement suite à la crise sanitaire.....	35
IV.2-2) Les principales opérations d'équipement de l'année 2020	35
IV.2-3) Le financement des investissements.....	36
IV.2-4) Le résultat et les engagements en investissement	36
V. La gestion de la dette (tous budgets).....	37
V.1-1) Une gestion optimisée de la dette et de la stratégie de financement	37
V.1-2) Des ratios d'endettement satisfaisants	41
VI. Conclusion et synthèse tous budgets confondus	43
VII. Annexes	44
VII.1-1) Fiche de synthèse.....	44
VII.1-2) Méthodologie sur les retraitements effectués	45
VII.1-3) Définitions des termes d'analyse financière	45

I. INTRODUCTION

I.1-1) Période et périmètre de consolidation

Ce rapport porte sur les comptes administratifs 2021 des huit budgets de la Métropole, et se concentre sur les mouvements réels des sections de fonctionnement et d'investissement. Les mouvements d'ordre, écritures comptables ne donnant lieu à aucun mouvement effectif de fonds, sont exclus de l'analyse.

L'évolution en grandes masses des principaux comptes et ratios à partir de 2018 est présentée, afin de donner une vision dynamique des équilibres financiers de la collectivité sur une période de quatre ans.

L'analyse porte sur l'ensemble des budgets existants à la clôture des comptes 2021, à savoir le budget principal, et de ses trois budgets annexes :

- Budget Déchets Ménagers
- Budget Transport
- Budget Aménagement des Zones d'Activités Economiques

Ainsi que les régies :

- Budget Eau (régie)
- Budget Assainissement (régie)
- Budget Réseaux de Chaleur (régie)
- Budget Seine Création (régie).

L'analyse a été scindée en deux sous-périmètres, et porte :

- D'une part, sur les budgets hors régie, à savoir le budget Principal, le budget Déchets Ménagers, le budget Transport, le budget ZAE ;
- D'autre part, sur l'ensemble des régies : le budget Assainissement, le budget Eau, le budget Réseau de chaleur et le budget Seine Création.

La synthèse et la conclusion portent sur l'ensemble des budgets consolidés.

I.1-2) Les panels de comparaison

Les principaux ratios financiers de la Métropole Rouen Normandie sont ensuite comparés à deux échantillons :

- Les métropoles de droit commun existantes l'année considérée. Les métropoles de Paris, Lyon et Aix- Marseille-Provence n'ont pas été retenues compte tenu de leur spécificité. Cet échantillon est nommé Métropoles dans les différents tableaux et graphiques. Compte tenu de l'augmentation du nombre de métropoles au 01/01/2018, le périmètre de l'échantillon est variable selon les exercices. Pour les chiffres présentés au titre de l'exercice 2020, il intègre donc 19 métropoles.

Nom	Nombre de communes	Population 2020 (1)
Métropole Nice Côte d'Azur	49	543 556
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	92	1 900 023
Dijon Métropole	23	258 782
Brest Métropole	8	214 022
Toulouse Métropole	37	780 995
Bordeaux Métropole	28	802 350
Montpellier Méditerranée Métropole	31	440 926
Rennes Métropole	43	456 784
Tours Métropole Val de Loire	22	298 907
Grenoble-Alpes-Métropole	49	450 626
Saint-Etienne Métropole	53	409 614
Nantes Métropole	24	658 356
Orléans Métropole	22	292 177
Métropole du Grand Nancy	20	261 055
Metz Métropole	44	225 082
Métropole Européenne de Lille	90	1 157 126
Clermont Auvergne Métropole	21	295 898
Eurométropole de Strasbourg	33	499 357
Métropole du Grand Paris	131	7 109 664
Métropole Rouen Normandie	71	497 180
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	12	440 926

(1) : population municipale

- L'ensemble des communautés d'agglomération de métropole.

Il convient de préciser que ces deux échantillons ont eux aussi fait l'objet de retraitements, selon une méthode analogue à celle utilisée pour la Métropole Rouen Normandie. Toutefois, les retraitements effectués pour ces échantillons ne peuvent prétendre à la même précision dans la mesure où seule l'information disponible dans les comptes de gestion a été exploitée.

II. SYNTHÈSE

Deux éléments caractérisent l'année 2021 pour la Métropole de Rouen :

- Une sortie progressive de la crise économique et sanitaire ;
- Une hausse de l'épargne, pour partie liée à cette sortie progressive de la crise sanitaire, mais qui vient consolider une tendance plus longue, permettant une montée en charge des investissements. Ces investissements sont majoritairement fléchés vers les secteurs de la cohésion territoriale et de la transition sociale écologique.

II.1) 2021, une année de sortie progressive de la crise sanitaire

La crise économique et sanitaire, bien que s'estompant, a toujours des impacts sur les finances de la Métropole en 2021, d'une manière moins marquée que l'année précédente.

En recettes, c'est le cas de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) qui diminue de 2M€ (37,7 M€ en 2021, contre 39,7 M€ en 2020).

En plus de ces pertes de recettes fiscales, la Métropole a enregistré des dépenses supplémentaires (en partie compensées par des aides) et des moindres encaissements de droits d'entrées (équipements culturels et sportifs, etc.) et de loyers (hôtels d'entreprises), pour un coût net de 1,9 M€ en 2021, qui s'ajoute à la baisse de CVAE.

	Impacts sur les dépenses	Impacts sur les recettes
Solidarité alimentaire	258 K€	
Soutien aux associations	484 K€	
Aides aux loyers	919 K€	
Fonds d'aide aux jeunes	150 K€	
Plan pauvreté	296 K€	
Subventions Panorama XXL	300 K€	
Aide achat de vélos	292 K€	
Autres	217 K€	
Aide achat de masques		1 187 K€
Plan pauvreté		418 K€
Redevances sport et culture		-353 K€
Droit d'entrées Musées		-231 K€
Total	2 916 K€	1 017 K€
Solde	1 900 K€	

En 2022, la crise sanitaire aura encore un impact sur certaines recettes, notamment la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

II.2) 2021, une année caractérisée par une baisse des recettes et des investissements

En 2020, comme l'ensemble des collectivités, la Métropole Rouen Normandie a subi à la fois des pertes de recettes, et des surcoûts liés à la crise économique et sanitaire.

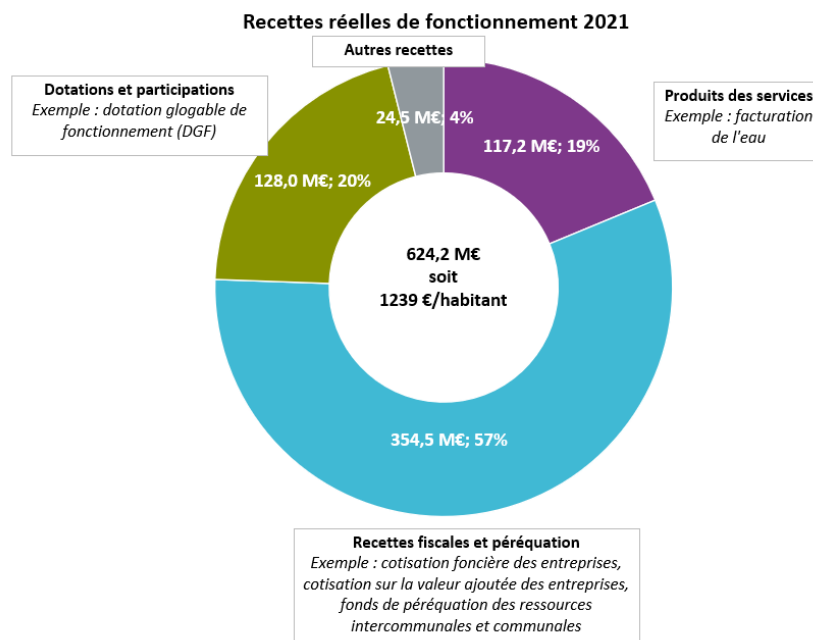
2021 est marquée pour la Métropole, du point de vue budgétaire, par :

- Une forte hausse de l'épargne, liée à une progression plus forte des recettes réelles de fonctionnement que des dépenses ;
- Si cette hausse est pour partie due à la sortie progressive de la crise sanitaire, elle s'inscrit dans une tendance de moyen terme de renforcement de l'autofinancement grâce à la maîtrise des charges de fonctionnement ;
- Une montée en charge des investissements par rapport à 2020.

II.2-1) En 2021, la Métropole a perçu 624 M€ de recettes de fonctionnement, dont 22% ont été consacrés au financement des investissements

a. La Métropole a perçu 624 M€ de recettes réelles de fonctionnement

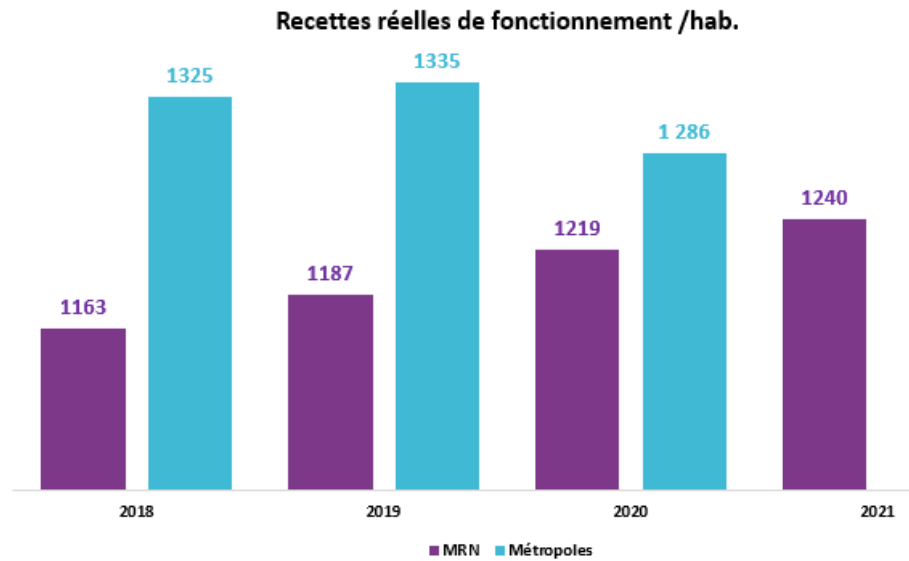
En 2021, tous budgets confondus, la Métropole Rouen Normandie a perçu **624,2 M€ de recettes réelles de fonctionnement, soit 1 239 €/habitant**. La fiscalité représente 57% de ces ressources.





b. Ces recettes restent inférieures à la moyenne

Ces recettes de fonctionnement sont historiquement un peu plus faibles que celles de l'ensemble des métropoles. Pour les deux tiers environ, cet écart provient d'un niveau de recettes fiscales moins important.

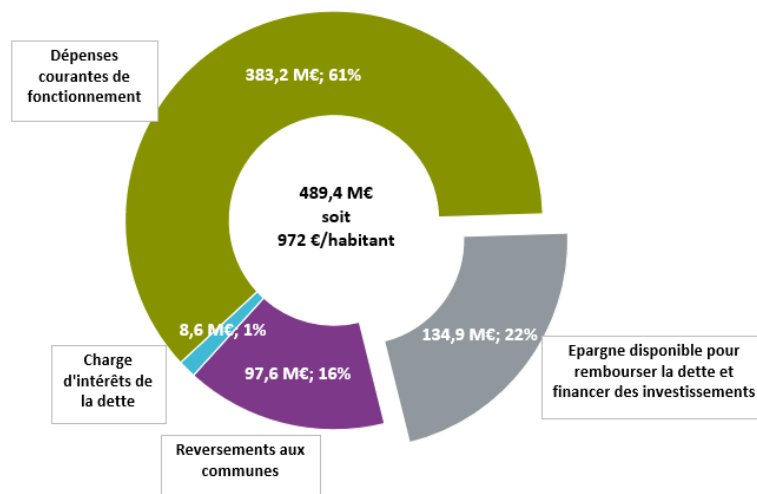


c. Ces recettes permettent de financer les politiques publiques et de dégager de l'épargne pour financer les investissements

Ces recettes de fonctionnement ont été utilisées :

- Pour près des deux tiers, pour le financement des dépenses de fonctionnement ;
- A hauteur de 98 M€ environ, sous forme de reversements aux communes (attributions de compensation et dotation de solidarité) ;
- Pour environ 9 M€, soit 1% des recettes de fonctionnement, pour le paiement des frais financiers liés à la dette mobilisée pour le financement d'une partie des investissements des exercices antérieurs ;
- 135 M€ environ ont ainsi pu être dégagés sous forme d'épargne permettant le remboursement de la dette et le financement des investissements.

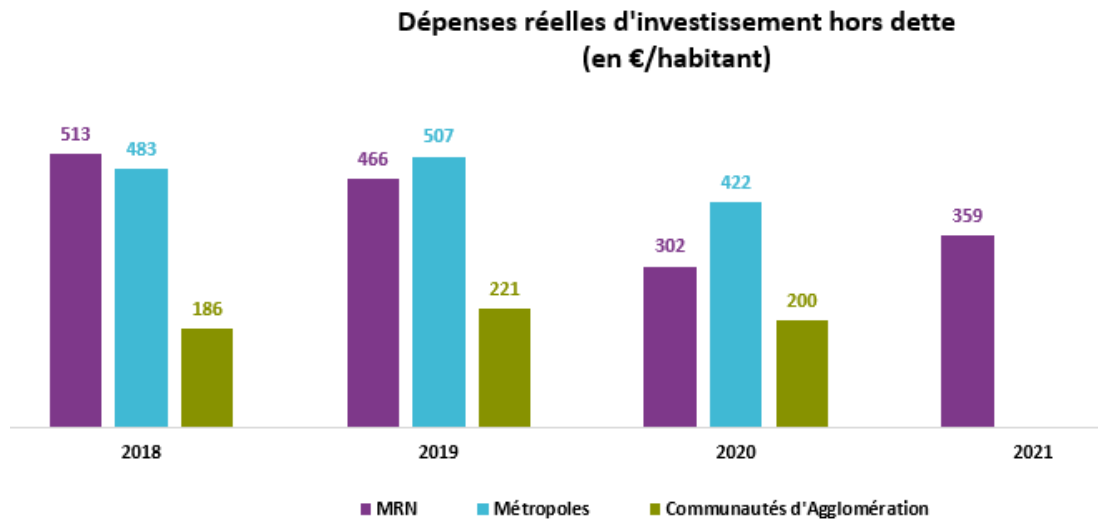
Dépenses réelles de fonctionnement 2021



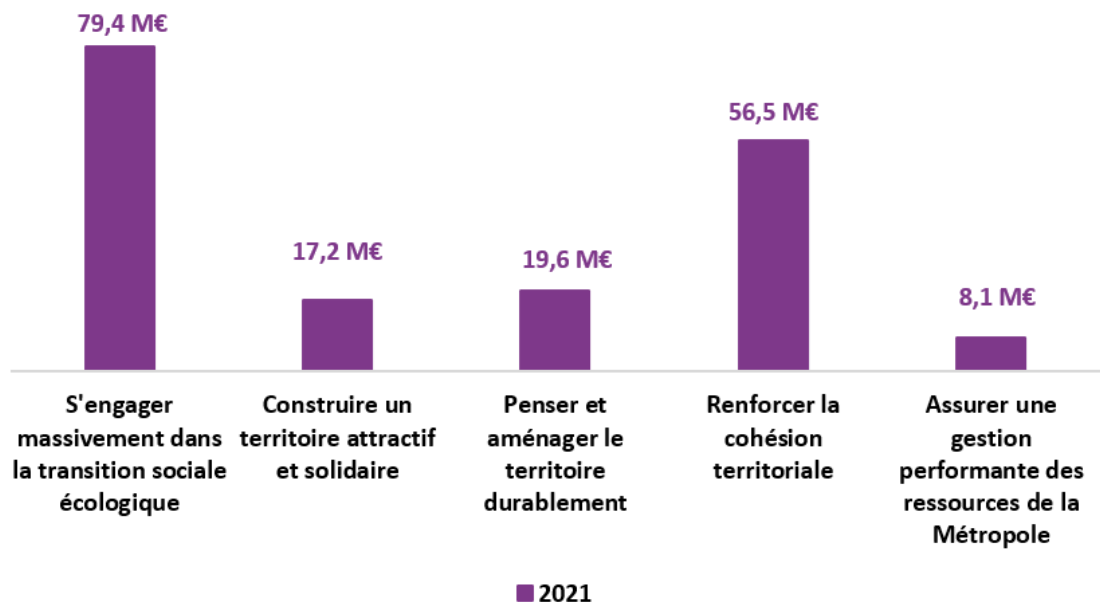
II.2-2) Les dépenses d'investissements sont fortement montées en charge entre 2020 et 2021

En 2021, la MRN a investi **180,8 M€ de dépenses d'investissement**.

Les investissements ont fortement repris suite à la crise sanitaire de 2020 : l'objectif est de poursuivre une trajectoire de montée en charge des investissements.



Investissements par politiques publiques



La cohésion territoriale et la transition sociale écologique restent les deux principaux secteurs en investissement sur l'année 2021.

En effet, la Métropole Rouen Normandie s'est engagée à investir massivement dans la transition sociale-écologique et la résilience du territoire. Pilier de la mandature, la

transition sociale-écologique se concrétisera par notamment centrées sur des **transports en commun à mobilité décarbonée** (acquisition de 17 bus électriques, aménagement ligne T4, travaux réseaux bus, aménagement dans les parkings, déploiement ZFE...), **des modes de déplacements durables** (Vélostation, aménagement pistes cyclables, Seine à Vélo, Balade du Cailly, Voie verte...), **un territoire attractif** (Cœur de Métropole...), **une rénovation énergétique des logements** (aides aux logements habitat social et accession...), **l'optimisation de la collecte des déchets** (acquisitions de matériels de pré collecte, de colonnes enterrées...), **un aménagement durable de l'espace public** (rénovation de l'éclairage public...) ou **la renaturation des espaces urbains**.

II.2-3) Les dispositifs de soutien aux communes

Trois dispositifs de soutien à l'égard des communes sont mis en place par la Métropole :

- La dotation de solidarité communautaire (DSC). La DSC est un reversement de la MRN au profit des communes, dont l'objectif est la réduction des inégalités sur le territoire. **En 2021, la MRN a versé 10,6 M€ de DSC à destination des communes.**
- Les fonds de concours, qui ont pour objet de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement. La Métropole a versé 4,18 M€ de fonds de concours aux communes en 2021.
- Les attributions de compensation (AC) ; ces dernières visent à neutraliser les transferts de compétences dans l'ensemble métropolitain. Une part des AC contribue à la solidarité sur le territoire.
- Les fonds de soutien aux investissements communaux (FSIC et FACIL) : 7,5 M€.

II.2-4) Une situation budgétaire toujours saine qui permet d'assumer le financement d'investissements ambitieux

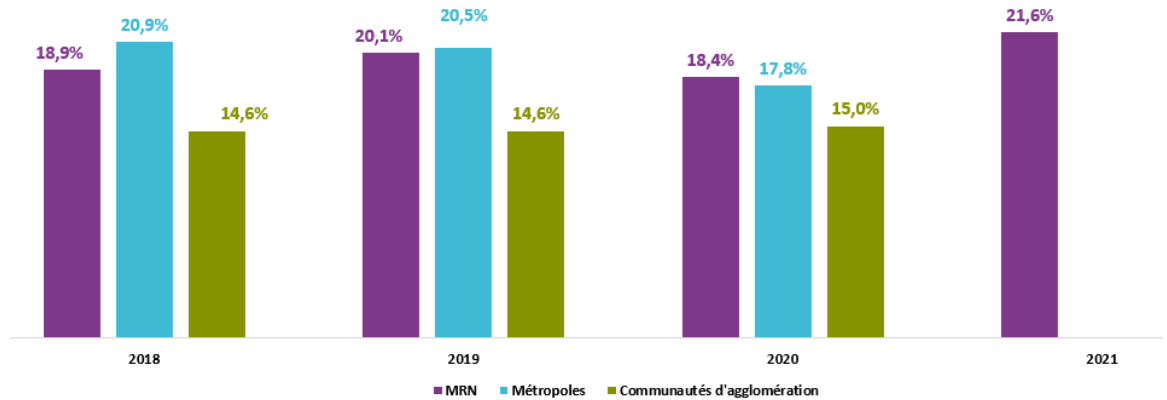
En 2021, la MRN dégage une épargne brute de 134,9 M€.

Cette hausse de l'épargne par rapport à 2020 est liée à des facteurs exceptionnels (Versement Mobilité, CFE, régularisations d'écritures comptables sur le budget Assainissement) et à une dynamique des recettes (à taux constants pour la fiscalité), corrélée à une maîtrise des dépenses de gestion.

	2018	2019	2020	2021
Epargne brute consolidée	110,6 M€	120,0 M€	112,5 M€	134,9 M€

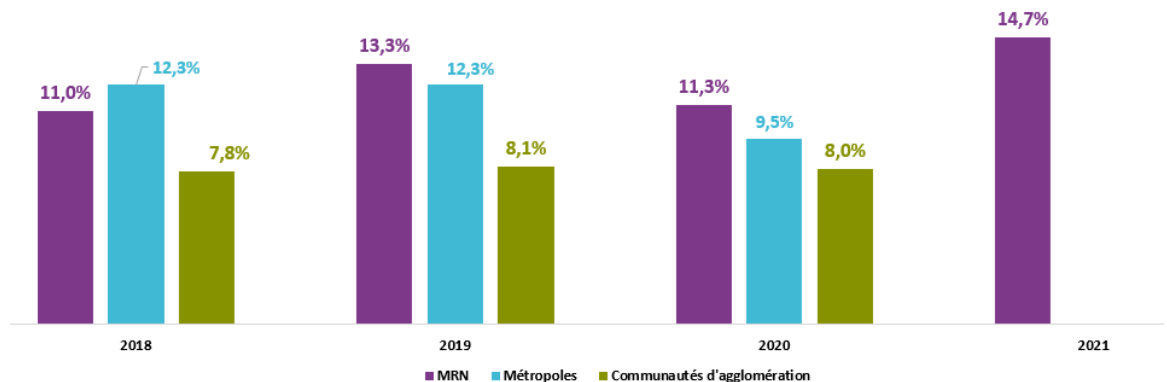
La MRN, dans l'ensemble, dispose d'un taux d'épargne brute équivalent à celui des Métropoles, et supérieur à celui des Communautés d'Agglomération.

Taux d'épargne brute consolidée hors cession (2018 - 2021)



En termes de taux d'épargne nette, la MRN est au-dessus du panel de comparaison, ce qui signifie qu'après remboursement de sa dette, elle peut consacrer une part plus importante de ses recettes au financement des investissements.

Taux d'épargne nette consolidée hors cession (2018 - 2021)



Cette préservation de l'autofinancement est fondamentale pour la capacité de la Métropole à investir, dans un contexte incertain sur l'évolution des recettes et avec un programme ambitieux en investissement.

Grâce à la maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement et à son désendettement (le stock de dette a diminué de 12 M€ en 2021), la préservation de l'autofinancement net est une tendance avérée depuis plusieurs années pour la Métropole.

Il convient enfin de noter que le niveau d'épargne (autofinancement) est plus important sur les régies que sur les autres budgets (taux d'épargne brute de 18,7% sur les seuls budgets hors régies, contre 21,6% tous budgets consolidés).

II.3) Fiche de synthèse

	2020	2021	P/ Hab. MRN 2020	P/ Hab. MRN 2021	P/ Hab. Métropoles 2020
Recettes réelles de fonctionnement	610,2 M€	624,2 M€	1219	1240	1286
Dépenses réelles de fonctionnement	497,8 M€	489,4 M€	977	972	1057
Epargne brute	112,5 M€	134,9 M€	225	268	229
Remboursement de dette	43,8 M€	43,1 M€	87	85	107
Epargne nette	68,7 M€	91,8 M€	137	182	122
Investissements financés	151,1 M€	180,8 M€	302	359	422
Encours de dette	459,2 M€	446,8 M€			

III. EVOLUTION DE LA SITUATION DES BUDGETS HORS REGIES (BUDGET PRINCIPAL, BUDGET TRANSPORT, BUDGET DÉCHETS MÉNAGERS, BUDGET ZAE)

III.1) Evolution de la section de fonctionnement : une année 2021 marquée par la reprise économique

III.1-1) L'évolution des recettes de fonctionnement

Les recettes des budgets consolidés (hors régie) s'élèvent en 2021 à **504,6 M€**, soit une augmentation de 2,5% par rapport à 2020.

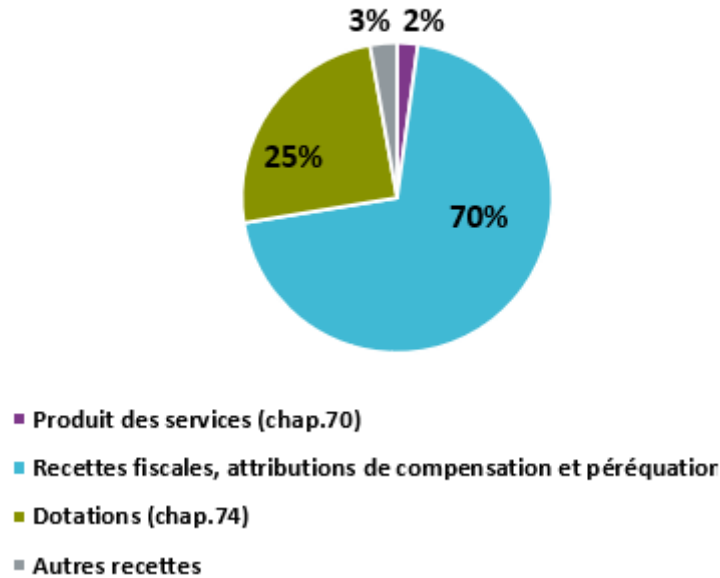
	2018	2019	2020	2021	Variation	Evol.moyenne
Recettes réelles de fonctionnement hors cession	492,4 M€	488,6 M€	492,3 M€	504,6 M€	+ 2,5%	+ 0,8%
Produit des services (chap.70)	16,8 M€	9,7 M€	9,6 M€	10,9 M€	+ 13,6%	- 13,5%
Recettes fiscales (chp. 73)	344,8 M€	351,7 M€	350,7 M€	354,5 M€	+ 1,1%	+ 0,9%
<i>Fiscalité et compensations à périmètre constant</i>	387,2 M€	395,1 M€	394,0 M€	407,1 M€	+ 3,3%	+ 1,7%
Dotations (chap.74)	114,0 M€	113,5 M€	114,8 M€	125,1 M€	+ 8,9%	+ 3,1%
<i>Dotations à périmètre constant</i>	71,6 M€	70,1 M€	71,6 M€	72,5 M€	+ 1,3%	+ 0,4%
Autres recettes	16,7 M€	13,7 M€	17,2 M€	14,2 M€	- 17,7%	- 5,3%
<i>Autres recettes hors recettes exceptionnelles</i>	16,7 M€	13,7 M€	12,2 M€	14,2 M€	+ 15,8%	- 5,3%

Cette évolution des recettes, à taux constant, s'explique par une **hausse de la fiscalité (à taux constants), des dotations et des produits des services**. En effet :

- **Les produits des services augmentent en 2021**, notamment du fait d'une hausse des recettes liées au traitement des déchets et de la redevance spéciale incitative.
- **La fiscalité est en hausse**, du fait principalement d'une augmentation du versement mobilité. Cette hausse exceptionnelle est à relativiser car d'une part en 2020 l'année de crise sanitaire a eu un impact négatif sur le versement Mobilité et d'autre part 2021 a connu un changement de mode de calcul entraînant une régularisation comptable élevée
- A l'inverse, **les autres recettes diminuent** : en 2020, leur augmentation était liée à la progression des produits exceptionnels sur le budget transport (indemnité touchée suite à un contentieux), non reconduite cette année. A périmètre constant, ces recettes sont en hausse de 2 M€.

- Le chapitre « dotations et participation » (chapitre 74) est en forte hausse. Cette progression s'explique notamment par l'augmentation des compensations fiscales liées à l'exonération de 50% des bases des locaux industriels en vigueur depuis 2021 (pour un montant de 14,2 M€). A périmètre constant, ces recettes sont stables.

Composition des recettes réelles de fonctionnement (budgets hors régie) 2021



Les recettes fiscales représentent une part importante dans les recettes réelles de fonctionnement, ce qui explique qu'une hausse de ces dernières impacte fortement la progression des recettes réelles de fonctionnement.

a. La fiscalité : au global, une hausse des recettes fiscales en 2021 malgré la baisse de La CVAE

Hors attribution de compensation, les recettes fiscales et les compensations afférentes (afin de raisonner à périmètre constant) de la Métropole affichent **une hausse de 4 % en 2021**, et s'élèvent à **366,2 M€**, contre 352,1 M€ en 2020. Cette hausse est essentiellement liée à la progression de plus de 14 M€ du versement mobilité (dont 4,8 M€ de rattachement exceptionnel lié à un changement de mode de calcul).

Recettes fiscales	2019	2020	2021	variation 20/21
Fiscalité économique	143,8 M€	145,8 M€	144,8 M€	- 0,7%
<i>CFE et compensations</i>	56,4 M€	57,8 M€	59,2 M€	+ 2,4%
CVAE	39,4 M€	39,7 M€	37,7 M€	- 5,0%
TASCOM	7,2 M€	7,5 M€	6,9 M€	- 7,5%
IFER	2,0 M€	2,0 M€	2,2 M€	+ 5,8%
FNGIR	38,8 M€	38,8 M€	38,8 M€	0,0%
Versement Mobilité	100,3 M€	93,5 M€	107,7 M€	+ 15,2%
Fiscalité "ménage"	54,4 M€	55,3 M€	56,0 M€	+ 1,2%
<i>Fiscalité transférée (TVA)</i>	0,0 M€	0,0 M€	54,0 M€	
<i>Taxe d'habitation et compensations</i>	54,4 M€	55,3 M€	0,0 M€	- 100,0%
<i>Taxe d'hab. sur les rés. Secondaires</i>	0,0 M€	0,0 M€	2,0 M€	
TEOM	46,7 M€	48,1 M€	48,9 M€	+ 1,7%
FPIC	4,9 M€	5,1 M€	5,4 M€	+ 5,3%
Autres	3,5 M€	4,3 M€	3,4 M€	- 5,5%
TOTAL	353,7 M€	352,1 M€	366,2 M€	+ 4,0%

- *La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises diminue en 2021 du fait de la crise économique*

Le montant de CVAE perçu par la Métropole est assis sur le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée N-2 et N-1 des entreprises éligibles.

Par conséquent, les impacts de la crise se font ressentir dès 2021 : la CVAE diminue de 2M€ par rapport à 2020. Pour 2022, elle devrait enregistrer à nouveau une baisse.

Pour les années ultérieures, la CVAE devrait progresser à nouveau, du fait d'une reprise de l'économie.

- *A périmètre constant, la cotisation foncière des entreprises progresse*

Dans le cadre du plan de relance, la loi de finances pour 2021 a instauré un abattement de 50% des bases des locaux industriels, soit une baisse de produit de 14 M€ pour la Métropole.

Cette perte est compensée par l'Etat au « dotations et compensations » (chapitre comptable 74).

A périmètre constant (produit de CFE et compensation d'exonérations), la CFE progresse de 2,4% par rapport à 2020, soit une évolution de 1,2M€.

S'agissant des autres recettes de fiscalité économique (taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) - impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER), on note :

- Une **baisse de la TASCOM** (-7,46%)
- Une hausse des IFER (+5,81%)

- **Le Versement mobilité progresse de 14 M€ économique et d'un changement de méthode de comptabilisation**

Le versement mobilité est une contribution due par les employeurs privés ou publics du territoire, et perçue sur le budget Transport. Elle est assise sur la masse salariale des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, de plus de 11 salariés en équivalent temps plein (ETP). Elle constitue la principale recette de fonctionnement du budget transport (**88%**).

Le montant de cette contribution est de **107,7 M€** (y compris compensation Etat) en 2021, soit **31%** des recettes fiscales totales. Après une baisse significative enregistrée en 2020 (-6M€), les recettes de versement mobilité sont en forte hausse : **+15,22%, soit un gain de 14 M€**.

Plusieurs éléments expliquent cette hausse :

- La reprise économique (-17% de défaillance d'entreprise par rapport à 2019, +40,18% de création par rapport à la même période)
- Un nombre de demandeurs d'emploi en baisse (-7%)
- Par ailleurs, auparavant, les mois de novembre et décembre étaient encaissés en année n+1 ; à partir de 2021, ils sont encaissés en année n (cela représente environ 5M€)
- Des régularisations concernant les années 2020 et 2019 (mesures exceptionnelles de report de charges sociales URSSAF pour certains secteurs d'activité)
- Une régularisation due par un des redevables (566K€).

Pour rappel, un mécanisme **d'avance remboursable** sur le versement mobilité (loi de finances rectificative n°4) a été mis en place à destination des Autorités Organisatrices de la Mobilité pour 2020. Ces avances sont destinées à couvrir en partie à la fois les pertes de recettes tarifaires et les pertes de versement mobilité.

En 2020, la MRN a ainsi perçu environ 9 M€ ; en 2021, environ 11,4 M€, imputés en section d'investissement.

Il ne s'agit pas d'une compensation : l'avance est remboursée au minimum sur 6 ans, sauf accord du bénéficiaire. La date limite de remboursement est le 1er janvier 2031. La Métropole commencera à rembourser cette avance en 2022.

- **La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée par un transfert de TVA**

La loi de finances 2020 a acté la suppression totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales avec une mise en œuvre progressive jusqu'en 2023 pour les contribuables.

Pour la Métropole, 2021 est une année pivot à compter de laquelle elle ne perçoit plus la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales (seule la TH sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale est conservée). La taxe d'habitation sur les résidences principales est désormais perçue par l'Etat.

Le produit perdu (TH et compensations d'exonération Métropole par le transfert, à due concurrence, d'une **fraction de taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**, calculée en valeur 2020.

Le montant notifié est de presque 54 M€, qui constitue un plancher garanti, même en cas de baisse du produit de la TVA.

A compter de 2022, la Métropole bénéficiera d'une dynamique de son produit, qui évoluera comme la TVA au niveau national, soit une évolution proche du PIB.

A travers ce mécanisme de compensation, la Métropole ne perd pas de produit fiscal.

	2020	2021
TH/THRS	50,1 M€	2,0 M€
Compensations	5,2 M€	
TVA		54,0 M€
Total	55,3 M€	56,0 M€

Les autres recettes de fiscalité « ménages » (taxe d'habitation sur les logements vacants – taxe foncière sur les propriétés non bâties – taxe additionnelle sur le foncier non bâti) diminuent de 61 K€.

- **Une augmentation de la TEOM liée au dynamisme des bases fiscales**

Le produit prévisionnel de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) perçue s'est élevé à 48,9 millions d'euros en 2021. Il augmente de 1,7% par rapport à 2020.

Néanmoins, ce produit ne suffit pas à équilibrer le coût du service sur le budget annexe des déchets. Le budget principal doit ainsi abonder ce budget par une contribution annuelle.

Pendant la période d'harmonisation de taux communaux de TEOM qui s'est déroulée sur 10 ans depuis la fusion (2010 à 2020), les hausses de taux qui étaient liées à la convergence, ont d'abord fait l'objet d'une compensation aux communes via la dotation de solidarité communautaire, puis le mécanisme de reversement progressif des « dotations TEOM » d'un montant total final de 6 127 710 € étant arrivé à son terme elles ont été figées au sein de l'attribution de compensation des 40 communes concernées à compter de l'année 2021.

Désormais, depuis l'année 2020, un taux unique de TEOM fixé à 8,06 % s'applique sur toutes les communes de la Métropole.

- **Les fonds de compensation et de péréquation**

- **Une augmentation du FPIC**

Pour mémoire, le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été mis en place en 2012. Il constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal.

Ce dispositif s'appuie sur la notion d'ensemble intercommunal, composée d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI) et de ses communes membres. L'enveloppe nationale dédiée à ce fonds est fortement montée en charge depuis 2012, pour atteindre 1 Md€ en 2016 (enveloppe figée depuis cet exercice).

Sont éligibles au reversement 60% des ensembles intercommunaux classés selon un indice synthétique. La Métropole Rouen Normandie reste proche en 2021 du seuil d'éligibilité : elle est ainsi **au rang 660 des ensembles intercommunaux, sur 745 éligibles** (en 2020, rang 678 sur 745 éligibles).

Métropole Rouen Normandie	2018	2019	2020	2021
Potentiel financier agrégé (20%)	591	595	605	606
Seuil de contribution	558	566	578	583
Revenu/hab (60%)	13 522 €	13 689 €	15 217 €	15 801 €
Revenu moyen/hab	14 501 €	14 707 €	13 826 €	14 186 €
Effort fiscal agrégé (20%)	1,23	1,23	1,24	1,24
Effort fiscal moyen	1,13	1,13	1,14	1,14
Indice synthétique pour le reversement	1,08	1,08	1,09	1,10
Seuil d'éligibilité pour le reversement	1,07	1,07	1,07	1,07
Eligible?	oui	oui	oui	oui
Montant reversement bloc intercommunal	12 113 762 €	12 098 982 €	12 705 637 €	13 207 807 €
Cif	40,3%	40,4%	40,3%	40,9%
Reversement revenant à la MRN	4 886 289 €	4 890 085 €	5 124 574 €	5 397 764 €
Prélèvement bloc intercommunal	1 660 390 €	1 234 489 €	845 923 €	381 428 €
Prélèvement pour la MRN	969 963 €	722 061 €	493 765 €	228 290 €
FPIC net pour la MRN	3 916 326 €	4 168 024 €	4 630 809 €	5 169 474 €

Plusieurs modalités de répartition du reversement et du prélèvement sont autorisées par la loi : un mécanisme de droit commun, une répartition dérogatoire adoptée par délibération du conseil communautaire à la majorité des deux tiers, une répartition libre adoptée à l'unanimité du conseil communautaire, ou par délibérations concordantes du conseil communautaire statuant à la majorité des deux tiers et des conseil municipaux. Pour la Métropole Rouen Normandie, le mécanisme de droit commun s'applique. Ainsi :

- La quote-part de la métropole est déterminée en fonction de son coefficient d'intégration fiscale (CIF)

- La répartition entre les communes se fait en fonction du nombre d'habitants et de la population

En 2021 le montant perçu par la MRN augmente (+0,54 M€, soit une augmentation de 11,63%), sous deux effets :

- Augmentation du reversement à la MRN (+0,3M€) : augmentation plus importante du revenu par habitant moyen que celui de la métropole.
- Dans le même temps, son prélèvement a au contraire chuté de 54% (-0,27M€) : évolution plus importante du potentiel financier agrégé par habitant moyen que celui de la Métropole.
- **Une stabilité du FNGIR**

Le Fonds National de Garantie des Ressources (FNGIR) est perçu au budget principal. Il s'agit d'un dispositif instauré en 2011, visant à neutraliser les conséquences financières de la suppression de la Taxe Professionnelle. Cette recette dont le montant est figé à **38,8 M€** depuis 2013 contribue en 2021 à **11,07% de la fiscalité** de la Métropole.

- *Une pression fiscale qui reste mesurée*

La Métropole Rouen Normandie présente toujours des taux nettement inférieurs à la moyenne.

Elle reste en effet une des dernières métropoles à ne pas avoir instauré de taxe sur le foncier bâti, et est quatrième en matière de taxe sur le foncier non bâti et de taxe d'habitation. Son taux de CFE reste parmi les plus faibles.

	TH	Var. n-1	TFB	Var. n-1	TFB	Var. n-1	TFB	Var. n-1
Métropole de Rouen Normandie	8,35%	-	-	-	2,60%	-	26,03%	-
Métropole européenne de Lille	12,10%	0,00%	-	0,00%	2,09%	0,00%	33,61%	0,00%
Bordeaux Métropole	8,22%	0,00%	-	0,00%	3,23%	0,00%	35,06%	0,00%
Toulouse Métropole	16,50%	0,00%	13,20%	121,48%	33,75%	0,00%	36,58%	0,00%
Nantes Métropole	10,14%	0,00%	6,41%	0,00%	4,88%	0,00%	31,49%	0,00%
Métropole Nice Côte d'Azur	8,13%	0,00%	6,40%	0,00%	1,47%	0,00%	28,88%	0,00%
Strasbourg Eurométropole	11,25%	0,00%	1,15%	0,00%	4,94%	0,00%	26,83%	0,00%
Grenoble-Alpes Métropole	8,57%	0,00%	1,29%	0,00%	6,87%	0,00%	31,09%	0,00%
Montpellier Méditerranée Métropole	12,08%	0,00%	0,17%	0,00%	5,69%	0,00%	36,58%	0,00%
Rennes Métropole	13,64%	0,00%	1,73%	0,00%	6,10%	0,00%	28,73%	0,00%
Brest Métropole	13,64%	0,00%	2,93%	0,00%	8,15%	0,00%	29,17%	0,00%
Dijon Métropole	9,17%	0,00%	0,61%	0,00%	4,95%	0,00%	27,04%	0,00%
Tours Métropole Val de Loire	8,91%	0,00%	0,00%	0,00%	2,18%	0,00%	23,37%	0,00%
Saint-Etienne Métropole	10,56%	0,00%	1,37%	0,00%	4,98%	0,00%	28,81%	0,00%
Orléans Métropole	7,52%	0,00%	5,71%	346,09%	6,12%	0,00%	24,88%	0,00%
Métropole du Grand Nancy	19,12%	0,00%	8,81%	0,00%	12,51%	0,00%	29,65%	0,00%
Metz Métropole	10,97%	0,00%	2,09%	0,00%	7,41%	0,00%	25,94%	0,00%
Clermont Auvergne Métropole	10,45%	0,00%	2,36%	0,00%	11,28%	0,00%	25,75%	0,00%
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	10,11%	0,00%	4,00%	0,00%	10,13%	0,00%	35,89%	0,00%
Moyennes 2021 des métropoles	11,02%	-	3,06%	25,10%	7,33%	-	29,76%	-

b. Les dotations et participations

En 2021, les dotations et participations reçues par la Métropole connaissent une forte hausse (10 M€), et représentent 24,78% des recettes réelles de fonctionnement, contre 23,3% en 2020. Cette hausse s'explique principalement par la réforme des valeurs locatives des locaux industriels qui a consisté à alléger les impôts dits « de production » en appliquant un abattement de 50% sur les bases de Cotisation Foncière Economique (CFE) et Taxes foncières sur les propriétés bâties. Ainsi, la perte de CFE est compensée par l'Etat à la Métropole à hauteur de 14 242 935 €.

	2018	2019	2020	2021	Var. n-1
Dotation d'intercommunalité (budget principal)	16,80 M€	16,82 M€	16,77 M€	16,86 M€	+ 0,6%
Dotation de compensation (budget principal)	47,76 M€	46,66 M€	45,81 M€	44,91 M€	- 2,0%
DCRTP et DUCSTP (budget principal)	20,4 M€	20,3 M€	20,2 M€	20,2 M€	0,0%
Compensations des exonérations fiscales (budget principal : TH et CFE)	4,6 M€	5,9 M€	6,2 M€	15,5 M€	+ 149,2%
Autres participations	24,5 M€	23,9 M€	25,8 M€	27,6 M€	+ 6,8%
Total Dotations et participations	114,0 M€	113,5 M€	114,8 M€	125,1 M€	+ 8,9%

- **La dotation globale de fonctionnement continue à diminuer**

Pour les Métropoles, la dotation globale de fonctionnement (DGF) est constituée de deux parts :

- La dotation de compensation : elle correspond à la compensation de la suppression de l'ancienne « part salaire » de la taxe professionnelle au début des années 2000 ;
- La dotation d'intercommunalité.

La dotation de compensation poursuit sa diminution, passant à 44,9M€ en 2021 – soit une baisse de 2% par rapport à l'exercice précédent. Pour rappel, cette dotation baisse depuis de nombreuses années afin de financer l'évolution des autres dotations au niveau national : sa minoration est arbitrée par le Comité des Finances Locales, généralement en février.

Depuis 2018, la dotation d'intercommunalité n'est plus touchée par la contribution au redressement des finances publiques (baisse des dotations de l'Etat). La dotation d'intercommunalité est désormais stable par habitant pour la métropole.

Elle enregistre toutefois une hausse de 0,6% en 2021, du fait notamment d'une augmentation de la population DGF (+2 776 hab.).

- **Une hausse des compensations et des autres participations**

En dehors des compensations d'exonérations de fiscalité (cf. partie sur la fiscalité), les autres participations augmentent de presque 2M€ (budget principal).

III.1-2) Une évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement

La loi de programmation des finances publiques 2018-2022 prévoit un objectif national d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement de +1.2% par an pour les collectivités locales. Seules les plus grandes collectivités sont contraintes sur cet objectif par un contrat passé avec l'État, les autres pouvant être volontaires. Les dépenses de fonctionnement de la Métropole de Rouen dépassant les 60M€, elle fait partie des collectivités ayant signé un contrat avec l'Etat encadrant l'évolution de ses dépenses.

En raison de la crise économique et sanitaire, cette règle d'évolution des dépenses a été suspendue pour l'année 2021. Il est à noter que la Métropole a jusqu'à présent respecté son objectif d'encadrement des dépenses sur le budget principal.

a. Des dépenses de fonctionnement en baisse

	2018	2019	2020	2021	Variation	Evol.moyenne
Dépenses réelles de fonctionnement	411,0 M€	408,9 M€	415,6 M€	410,1 M€	- 1,3%	- 0,1%
Charges à caractère général	95,9 M€	96,0 M€	96,3 M€	99,6 M€	+ 3,4%	+ 1,3%
Charges de personnel	74,4 M€	68,3 M€	69,2 M€	72,5 M€	+ 4,7%	- 0,9%
Autres charges de gestion courante	130,9 M€	135,3 M€	137,9 M€	129,7 M€	- 6,0%	- 0,3%
Charges financières	9,4 M€	9,2 M€	9,0 M€	7,9 M€	- 12,5%	- 5,8%
Atténuation de produits	100,4 M€	99,8 M€	99,9 M€	99,3 M€	- 0,5%	- 0,3%
Autres charges	0,0 M€	0,5 M€	3,3 M€	1,2 M€	- 64,6%	+ 323,0%

Les dépenses réelles de fonctionnement consolidées (hors régies) atteignent 410,1 M€ en 2021, traduisant une baisse des dépenses par rapport à 2020 : **celles-ci diminuent de 1,3%, pour une baisse de 5,5 M€.**

Cette baisse peut être expliquée en partie par l'absence, en 2021, d'une partie des dépenses inhérentes à la gestion de la crise sanitaire et économique dont les effets ont été plus forts lors de l'année 2020.

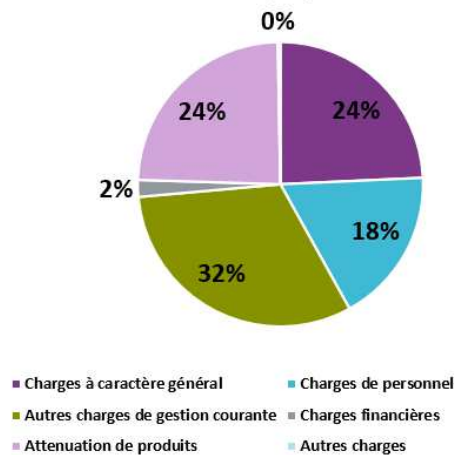
Sur la période, l'évolution des dépenses est très contenue : **-0,1%/an en moyenne depuis 2018.**

Par ailleurs, les autres charges diminuent fortement (-64,6%) en l'absence d'une provision exceptionnelle, imputée en 2020, à la suite d'un contentieux.

Les charges de personnel, qui représentent moins d'un cinquième des dépenses réelles de fonctionnement, ont progressé de 3,3 M€ (+4,8%).

Les charges financières diminuent de 12,5%.

Composition des dépenses réelles de fonctionnement (budgets hors régies) 2021



b. Charges à caractère général (99,6 M€, +3.4%) : une hausse concentrée sur le budget principal et le budget déchets ménagers

	2018	2019	2020	2021	Evol 20-21
Charges à caractère général	95,9 M€	96,0 M€	96,3 M€	99,6 M€	3,4%
Budget principal	41,4 M€	41,7 M€	43,1 M€	44,5 M€	3,2%
Transport	12,2 M€	12,6 M€	12,1 M€	12,3 M€	1,6%
Déchets ménagers	42,2 M€	41,7 M€	41,0 M€	42,7 M€	4,1%

Le poids des charges à caractère général augmente, représentant **24,28%** des dépenses contre 23,17% en 2020. Ce poste regroupe l'ensemble des achats et fournitures nécessaires à l'activité des différents budgets de la métropole.

Cette augmentation est notamment expliquée par une hausse sur les postes suivants :

- Contrats de service avec des prestataires extérieurs ;
- Requalification des espaces publics ;
- Entretien de la voirie ;
- Traitement et collecte des déchets.

c. Les frais de personnel

	2018	2019	2020	2021	Evol 20-21
Chap 012	74,4 M€	68,3 M€	69,2 M€	72,5 M€	4,8%
Budget principal	59,6 M€	53,1 M€	54,1 M€	57,2 M€	5,7%
Transport	2,8 M€	2,8 M€	2,7 M€	2,8 M€	0,9%
Déchets ménagers	12,0 M€	12,3 M€	12,3 M€	12,5 M€	1,3%

*Sur la baisse des frais de personnel entre 2018 et 2019 : les charges de personnel des budgets Eau et Assainissement, à compter de 2019, sont directement imputés sur leurs budgets propres.

Les frais de personnel représentent **17,6%** des dépenses de fonctionnement. Ils ont progressé de 4,8% en 2021.

Cette hausse, imputée au budget principal, est liée à l'évolution des activités notamment pour la transition énergétique, la solidarité, la mobilité ou la rénovation urbaine et l'urbanisme.

Elle est également liée à l'augmentation des enveloppes renfort en 2021 :

- Suite à une baisse en 2020 due à la crise sanitaire (notamment au niveau des équipes culturelles) ;
- Des équipes plus nombreuses pour l'application des contrôles sur les lieux nécessitant un pass sanitaire ;
- Des équipes affectées au centre de vaccination

La répartition de la masse salariale entre les différents budgets reste stable en 2021 : le budget principal concentre toujours l'essentiel de la masse salariale.

d. La baisse des charges courantes

	2018	2019	2020	2021	Var. n-1
Service d'incendie	16 078 371	15 966 606	16 106 253	16 122 572	+ 0,1%
Subventions (budget principal)	25 760 740	26 836 608	28 425 139	28 970 505	+ 1,9%
Subventions (budget Transport)	85 435 820	88 443 343	87 569 038	79 502 753	- 9,2%
Autres	3 669 781	4 026 230	5 828 370	5 105 276	- 12,4%
Total autres charges de gestion courante	130 944 712	135 272 787	137 928 801	129 701 106	- 6,0%

Ce poste de dépenses est constitué de trois charges principales :

- Le contingent versé au Service Départemental d'Incendie et de Secours (16,1 M€, en légère hausse).
- Les subventions versées par le budget principal à ses partenaires publics, privés ou associatifs. Ce poste est en légère hausse en 2021 (11,2 M€, contre 10,8 M€ en 2020).

- Les différentes contributions versées par le budget contribution forfaitaire d'exploitation (CFE) versée à SOMETRAR, et la subvention versée à l'exploitant TAE dans le cadre de la gestion des transports publics).

Sur la CFE payée à SOMETRAR, on note une baisse entre 2020 et 2021 : ce poste s'élève à 79,5 M€, soit une diminution de 9,2%. Cette diminution est liée à un rattachement comptabilisé en 2020, qui a fait l'objet d'un mandatement en 2021 inférieur au montant du rattachement.

e. **Une nouvelle répartition entre la dotation de solidarité et les attributions de compensation versées aux communes**

	2020	2021	Var. n-1
Attribution de compensation	81 758 433	86 945 992	+ 6,3%
Dotation de solidarité communautaire	16 540 289	10 627 139	- 35,7%
Autres	1 572 556	1 766 295	+ 12,3%
Total atténuation de produits	99 871 278	99 339 427	- 0,5%

Les critères de répartition de la DSC répondent à cinq parts :

- Part A : solidarité et redistribution entre les communes, avec l'utilisation de critères tels que le potentiel financier, le revenu moyen par habitant, le nombre logements sociaux, de bénéficiaires d'allocations logement, la population couverte par la CAF sous le seuil de bas revenus.
- Part B : facilitation de la convergence vers un taux unique de TEOM avec la mise en place d'enveloppes destinées à permettre aux communes impactées par la hausse du taux de TEOM de diminuer à due concurrence leurs taxes ménages.
- Part C : soutien aux petites communes. Cette enveloppe auparavant versée sous forme de fonds d'aide en fonctionnement a été basculée pour la première fois en 2015 au sein de la DSC. Le versement est constitué d'une part forfaitaire et d'une autre part au prorata de la population.
- Part D : Soutien aux écoles de musique
- Part E : Aide aux équipements nautiques majeurs.

La DSC diminue de presque 6M€ en 2021, du fait du **bascullement de la part « Dotation TEOM » de la DSC vers les AC** des 40 communes concernées.

A l'inverse, l'attribution de compensation, qui correspond à un transfert financier entre un EPCI et ses communes membres afin de compenser des transferts de charges, augmente fortement en 2021, du fait de ce basculement.

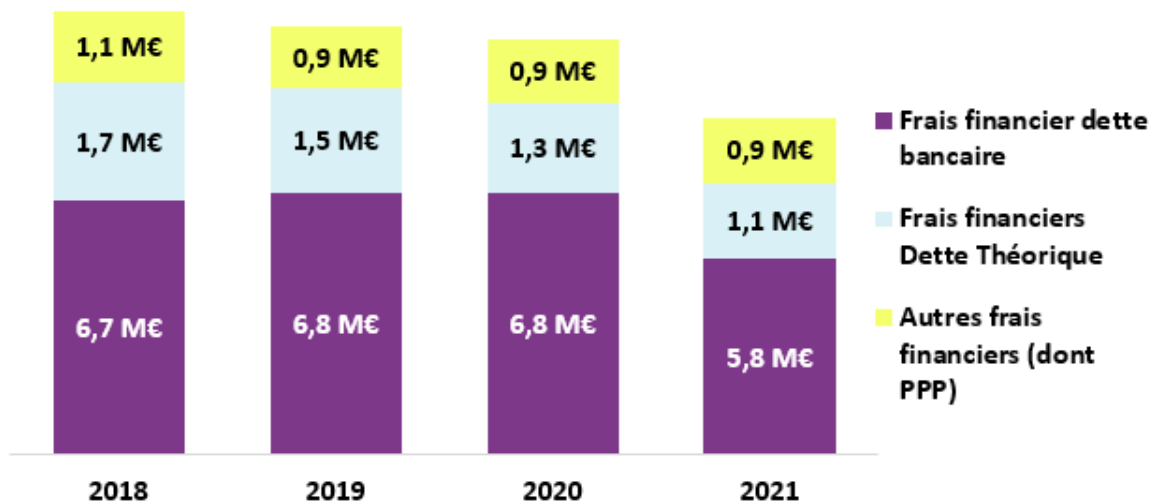


f. Les frais financiers sont en baisse (-12,5%) d frais liés à la dette bancaire

Les frais financiers de la Métropole Rouen Normandie sont la résultante de trois catégories de dette :

- La dette bancaire « classique » constituée des emprunts moyen-long terme et court terme,
- La dette bancaire « théorique » envers les communes, associée au transfert de certaines compétences et calibrée au vu des investissements nets supportés par les communes préalablement aux transferts de compétences. Cette dette vise à compenser la charge des emprunts que les communes ont elles-mêmes souscrits lorsqu'elles exerçaient ces compétences,
- Les autres dettes : principalement la dette PPP, mais également les frais associés aux lignes de trésorerie.

**Evolution et composition des frais financiers
(période 2018-2021, en M€)**



III.1-3) Un autofinancement en forte hausse

	2018	2019	2020	2021
Epargne brute consolidée	81,33 M€	79,62 M€	76,77 M€	94,51 M€

Après une baisse constante sur la période, l'épargne brute consolidée des budgets hors régies augmente en 2021 de 17,7 M€, soit une progression de 23,2%. La part de l'épargne brute sur les recettes de fonctionnement hors cessions augmente : elle atteint **18,7%** en 2021, contre **15,6%** en 2020.

La hausse de l'épargne s'explique par une évolution plus importante des recettes réelles (2,5%) que des dépenses (-1,3%).

Les recettes ont évolué plus vite pour plusieurs raisons :

- **Une hausse de la fiscalité et des participations et compensation**, liée notamment à la reprise économique ;
- **Une baisse significative des autres charges de gestion courante** (-8M€).

Au-delà de l'année 2021, l'autofinancement est maintenu depuis plusieurs années, du fait de la maîtrise des dépenses de fonctionnement par rapport à la croissance des produits. Cependant la CAF devra être un point de vigilance en 2022 compte tenu des aspects exceptionnels du versement mobilité et de la CFE notamment, ainsi que de l'incertitude liée à la croissance économique et à l'impact sur la transition énergétique.

III.2) Des investissements importants dont le financement ne remet pas en cause les capacités de la Métropole à moyen terme

III.2-1) Une hausse des investissements suite à la reprise économique

	2018	2019	2020	2021	Var. n-1
Dépenses d'investissement hors dette	205,0 M€	201,7 M€	126,6 M€	147,7 M€	+ 16,7%

Les dépenses d'investissement hors dette s'établissent à **147,7M€** en 2021, ce qui représente une hausse de 16,7% par rapport à 2020.

III.2-2) Les principales opérations d'équipement de l'année 2021

Les principales opérations de l'année sont les suivantes :

Au budget principal :

- Travaux de voirie : 31,3 M€
- Rénovation de l'éclairage publique : 5 M€
- Valorisation Cœur Métropole : 3,7 M€
- Réfection du terrain d'entraînement Diochon : 1,6 M€
- Stratégie foncière : 2,4 M€
- Par Naturel Urbain des Bruyères : 3,8 M€
- Tranchée couverte rive gauche : 3,5 M€
- Habitat – délégation des aides à la pierre : 1,7 M€
- PPP Ville de Rouen : part investissement hors dette : 3,5 M€
- FSIC et FACIL (Fonds de soutien aux investissements des communes) : 7,5 M€



- FAGIP (Fonds d'aide aux grands investissements sur les piscines) : 1,9 M€

Au budget transport :

- Acquisition de bus électriques : 12,5 M€
- Aménagement d'un couloir TEOR entre Boulingrin et CHU : 2,4 M€
- Tunnel/ouvrage/trémies/appareils de voie : 5,2 M€
- Aménagement et abord des gares : 1,9 M€
- Aménagement dans les parkings : 3,2 M€
- Vélostation : 1,6 M€

Au budget déchets ménagers

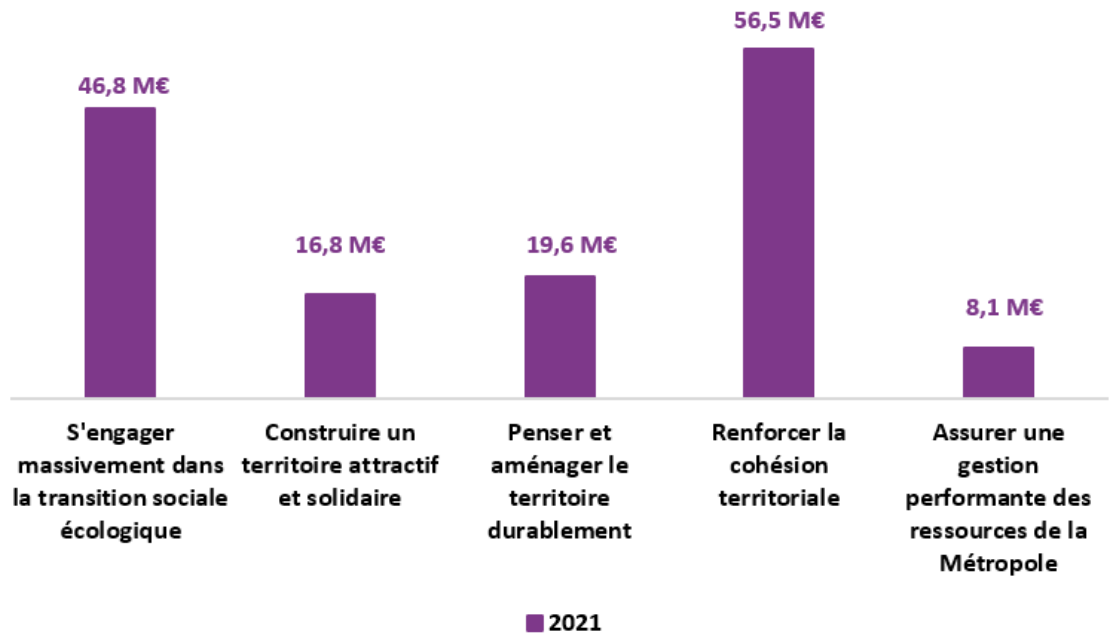
- Acquisition de bennes : 2,2 M€
- Acquisition de matériel de pré-collecte : 2 M€
- Colonne enterrées et semi-enterrées : 2 M€

En 2021, la Métropole a investi les montants suivants par politiques publiques :

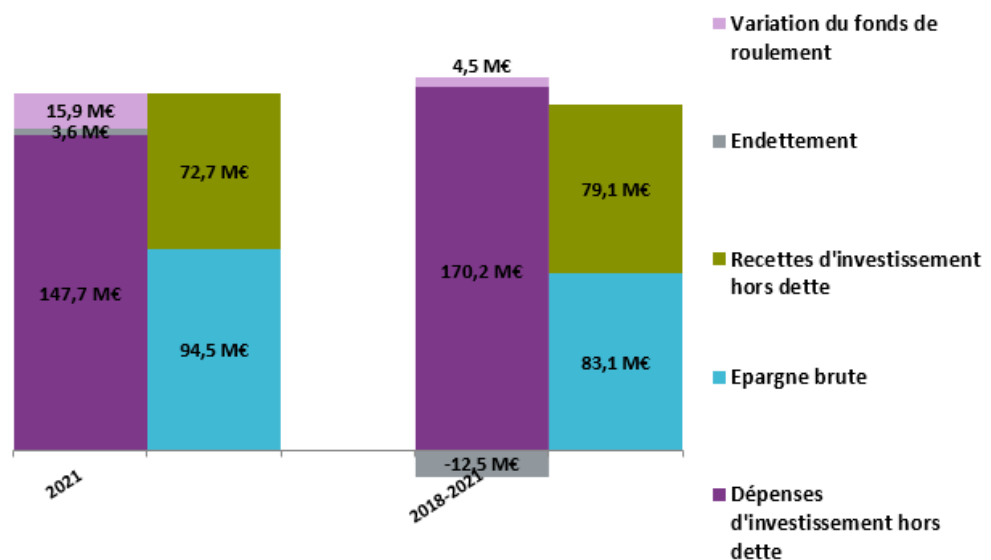
	2021
S'engager massivement dans la transition sociale écologique	46,8 M€
Construire un territoire attractif et solidaire	16,8 M€
Penser et aménager le territoire durablement	19,6 M€
Renforcer la cohésion territoriale	56,5 M€
Assurer une gestion performante des ressources de la Métropole	8,1 M€
Total	147,8 M€



Investissements par politique



III.2-1) Le financement des investissements et l'impact sur l'endettement



L'épargne brute, en hausse, a financé 64% des dépenses d'investissement, contre 61% en 2020.

Les autres recettes d'investissement, composées des subventions, du FCTVA et de la taxe d'aménagement représentent 72,7M€. Elles représentent ainsi 49% du financement des investissements, contre 60% en 2020.

Ce niveau d'autofinancement et de recettes perçues 5,62 M€ en 2021.

III.2-2) Le résultat et les engagements en investissement

Le fonds de roulement correspond aux recettes budgétaires qui n'ont pas encore été consommées par des dépenses budgétaires en fin d'exercice, et qui restent donc disponibles pour les années suivantes. Ce fonds de roulement provient des années antérieures et de l'exercice 2021. Pour les budgets hors régies, il s'établit à 74,3 M€, soit une augmentation de 15,9 M€ par rapport à 2020.

Les engagements restant en investissement à fin 2021 (reports qui seront mandatés en 2022) sont les suivants :

- 84,7 M€ en dépenses
- 27,8 M€ en recettes
- Soit un solde à financer de 56,9 M€.

Le fonds de roulement est ainsi correctement calibré pour faire face aux engagements déjà pris.

IV. LES BUDGETS DES RÉGIES

La gestion en régie est une gestion directe d'un service public par la collectivité, avec un budget annexé au budget de la collectivité. La régie dispose de la personnalité financière, mais pas la personnalité juridique.

La consolidation des régies concerne quatre budgets :

- Le budget Assainissement
- Le budget Eau
- Le budget des Réseaux de chaleur (RC)
- Le budget Seine Création

IV.1) Evolution de la section de fonctionnement

IV.1-1) Une hausse des recettes réelles de fonctionnement

	2018	2019	2020	2021	Variation
Recettes réelles de fonctionnement hors cession	105,5 M€	114,6 M€	124,8 M€	127,2 M€	+ 1,9%
Produit des services (chap.70)	94,5 M€	104,8 M€	109,7 M€	113,4 M€	+ 3,3%
Dotations (chap.74)	3,8 M€	1,6 M€	6,2 M€	3,5 M€	- 44,1%
Autres produits (Chap. 75)	5,2 M€	6,7 M€	7,0 M€	6,9 M€	- 1,1%
Produits exceptionnels hors cession (chap.77)	0,7 M€	0,6 M€	0,7 M€	2,0 M€	+ 203,3%
Reprises sur amortissements et provisions (chap.78)	1,2 M€	0,9 M€	1,0 M€	1,2 M€	+ 17,2%
Atténuation de charges (chap. 013)	0,1 M€	0,1 M€	0,1 M€	0,1 M€	+ 13,0%

En 2021, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 127,2 M€, soit une augmentation de 3,3% par rapport à 2020 (+2,4 M€). En volume, cette augmentation est liée à la hausse des produits des services (+3,6M€), et des produits exceptionnels (+1,4 M€).

a. Une dynamique des produits des services portée par les budgets eau et assainissement

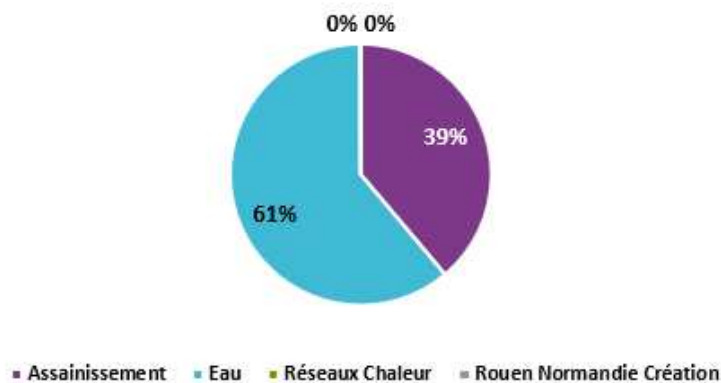
	2018	2019	2020	2021	Evol 20/21	Evol 20/21
Assainissement	33,44 M€	40,54 M€	41,55 M€	44,04 M€	2 492 242	+ 6,0%
Eau	61,08 M€	64,19 M€	68,16 M€	69,30 M€	1 133 924	+ 1,7%
Réseaux Chaleur	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0	-
Rouen Normandie Création	0,01 M€	0,03 M€	0,01 M€	0,03 M€	15 178	+ 129,5%
Total 70	94,53 M€	104,76 M€	109,72 M€	113,36 M€	3 641 344	+ 3,3%

On note **un dynamisme des budgets eau et assainissement, et une stabilité ou une baisse pour les autres budgets**. Ainsi :

- Les recettes du budget eau progressent de 1,1M€, en lien notamment avec les volumes de vente d'eau facturés aux abonnés (+1,5M€).
- Le budget assainissement augmente de 2,5 M€ (+6%), du fait en partie d'une augmentation de la redevance d'assainissement collectif (usagers).

Ces deux budgets représentent, à eux deux, presque l'intégralité des produits des services.

Poids de chaque budget dans les produits des services



b. Une baisse des dotations en 2021

On note une baisse des dotations et participations : -2,7 M€. En 2020, la hausse exceptionnelle s'explique par l'encaissement de la prime d'épuration des années 2018 et 2019 ; en l'absence de cette recette exceptionnelle, les dotations diminuent en 2021 (-2,7 M€) par rapport à 2020.

IV.1-2) Une baisse des dépenses de fonctionnement diminution des charges à caractère général

	2018	2019	2020	2021	Variation
Dépenses réelles de fonctionnement	76,2 M€	74,2 M€	89,1 M€	86,8 M€	- 2,5%
Charges à caractère général	47,5 M€	47,2 M€	60,8 M€	54,0 M€	- 11,3%
Charges de personnel	17,9 M€	18,3 M€	18,3 M€	18,1 M€	- 0,6%
Autres charges de gestion courante	3,1 M€	2,8 M€	3,2 M€	4,4 M€	+ 38,2%
Charges financières	0,6 M€	0,8 M€	0,8 M€	0,8 M€	- 6,8%
Atténuation de produits	1,5 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,1 M€	-
Autres charges	5,6 M€	5,1 M€	6,0 M€	9,4 M€	+ 56,8%

On note des disparités dans les dépenses réelles de fonctionnement :

- Une baisse de 11,3% des charges à caractère général ;
- Une hausse modérée des autres charges de gestion courante (+1,2 M€)
- Une légère baisse des charges de personnel.

a. Une baisse des charges à caractère général

	2018	2019	2020	2021	Poids budgets 2021	Evol 20-21
Charges à caractère général	47,5 M€	47,2 M€	60,8 M€	54,0 M€	100,0%	-11,3%
Assainissement	15,4 M€	10,5 M€	23,2 M€	15,2 M€	28,1%	-34,5%
Eau	30,8 M€	33,3 M€	34,4 M€	35,1 M€	65,1%	2,0%
Rouen Normandie	0,4 M€	1,3 M€	1,2 M€	1,3 M€	2,4%	3,6%
Création						
Réseau de chaleur	0,9 M€	2,1 M€	2,0 M€	2,4 M€	4,4%	21,2%

C'est au budget assainissement que les charges à caractère général diminuent de manière significative : le niveau des dépenses retrouve celui de 2018 après des régularisations imputées sur le CA 2020.

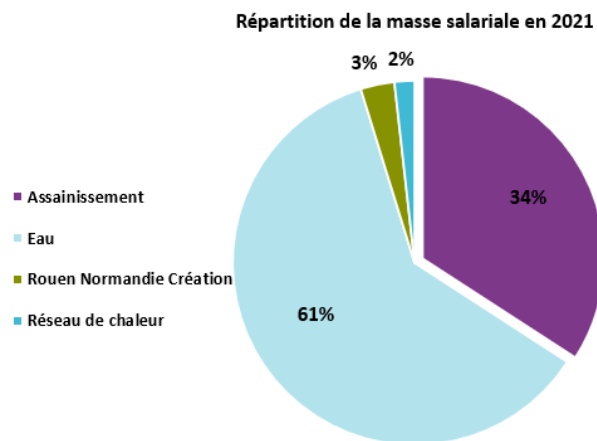
Sur le budget Eau, les dépenses sont quasi stables : 0,7M€ de hausse.



b. Les charges de personnel

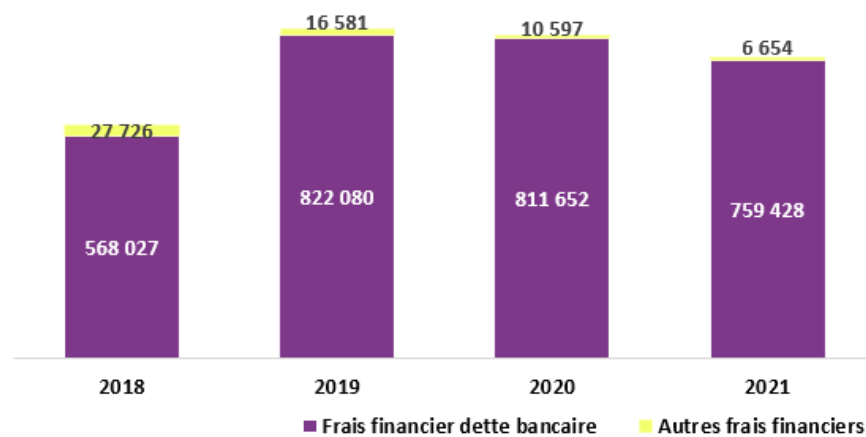
	2018	2019	2020	2021	Poids budgets 2021	Evol 20-21
Chap 012	17,9 M€	18,3 M€	18,3 M€	18,1 M€	100,0%	-0,6%
Assainissement	6,5 M€	6,4 M€	6,3 M€	6,2 M€	34,1%	-1,9%
Eau	10,7 M€	11,1 M€	11,1 M€	11,1 M€	61,1%	0,3%
Rouen Normandie	0,7 M€	0,6 M€	0,7 M€	0,5 M€		-19,5%
Création					3,0%	
Réseau de chaleur	0,0 M€	0,2 M€	0,2 M€	0,3 M€	1,8%	61,2%

Les charges de personnel sont en baisse de 0,6%.



c. Les charges financières

Evolution et composition des frais financiers (période 2018-2021, en €)



Les frais financiers s'élèvent à 766 K€, en légère diminution par rapport à 2020.

IV.1-3) Une épargne en hausse permettant le financement des investissements

	2018	2019	2020	2021
Epargne brute consolidée	29,31 M€	40,38 M€	35,70 M€	40,34 M€

Les régies ont un enjeu de financement particulier, car elles doivent s'équilibrer par les redevances (tarifs de l'eau, etc). L'épargne est un indicateur de la capacité à répondre à cet enjeu, de manière indépendante par rapport au budget principal.

Suite à des régularisations d'écritures comptables sur le budget de l'assainissement en 2020 (liées à l'absence de rattachements en 2019), la CAF des Régies retrouve son niveau de 2019.

IV.2) Evolution de la section d'investissement

IV.2-1) Une reprise des dépenses d'investissement suite à la crise sanitaire

	2018	2019	2020	2021	Var. n-1
Dépenses d'investissement hors dette	52,5 M€	32,6 M€	24,5 M€	33,0 M€	+ 34,7%

Les dépenses d'investissement hors dette s'établissent à **33 M€** en 2021, ce qui représente une hausse de 34,7%. C'est un montant équivalent à 2019.

Cette reprise est constatée sur l'ensemble des budgets :

- +5 M€, soit une hausse de 49% sur le budget assainissement
- + 2,6 M€ sur le budget eau
- +241 K€ sur le budget Seine création
- +757 K€ au budget réseaux de chaleur

IV.2-2) Les principales opérations d'équipement de l'année 2020

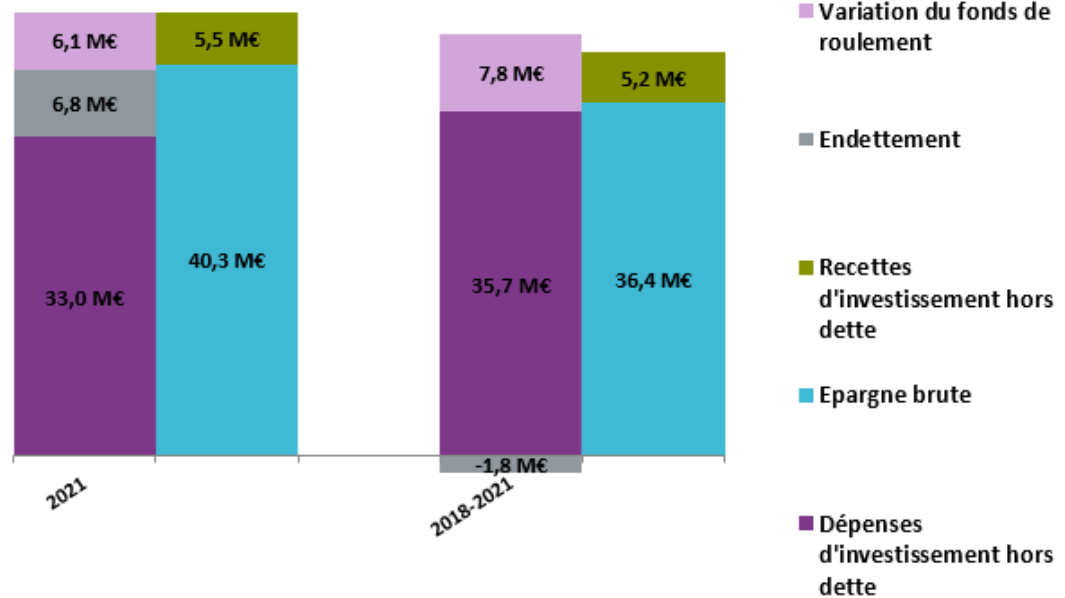
Au budget Eau :

- Acquisition de matériel spécifique service distribution eau régie : 1,4 M€
- Travaux divers sur réseaux : 6,7 M€
- Travaux d'interconnexion : 1,8 M€

Au budget assainissement :

- Renouvellement Step Emeraude : 2,2 M€
- Création d'un réseau des eaux usées pour la presqu'île St Gervais à Rouen : 2,2 M€

IV.2-3) Le financement des investissements



L'épargne brute (40,3 M€) et les autres recettes d'investissement (5,5 M€) ont été supérieures aux investissements financés : la Métropole s'est ainsi désendettée en 2021 (de 6,8M€) et a reconstitué son fonds de roulement. Ce dernier passe de 40,8 M€ en 2020 à 46,9 M€ en 2021, soit une progression de 6,1 M€.

IV.2-4) Le résultat et les engagements en investissement

Le résultat des budgets consolidés des régies s'établit à 46,9 M€, soit une augmentation de 6,1 M€.

Les engagements restant en investissement (reports qui seront mandatés en 2021) sont les suivants :

- 23,4 M€ en dépenses
- 7,5 M€ en recettes
- Soit un solde à financer de 16 M€.

Les réserves sont ainsi correctement calibrées pour faire face aux engagements déjà pris.

V. LA GESTION DE LA DETTE (TOUS BUDGETS)

V.1-1) Une gestion optimisée de la dette et de la stratégie de financement

a. Une dette consolidée de 447 M€ au 31 décembre 2021 tous budgets/régies (y compris PPP) – Retour sur l'évolution de l'encours de dette en 2021

- *Le bilan des mobilisations 2021 : 32,66 M€ exclusivement à taux fixes*

Etablissement	Caisse Française de Financement Local	Caisse Française de Financement Local	Agence de l'Eau	Agence de l'Eau	Etat
Financement	Bancaire	Bancaire	Bancaire	Bancaire	Avance remboursable
Tirage	30/09/2021	30/09/2021	02/03/2021	22/06/2021	26/12/2021
Volume	10 M€	10 M€	1,04 M€	177,3 K€	11,5 M€
Taux	0,39 %	0,39 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Durée	15 ans	15 ans	20 ans	15 ans	9 ans

Depuis plusieurs exercices, les recherches de financement bancaires de la Métropole sont orientées vers des offres apportant de la souplesse de mobilisation sur plusieurs exercices.

En 2021 :

- la Métropole a mobilisé 20M€ de financements bancaires (La Banque Postale) issus de la recherche de financement de 2020.
- la Métropole a bénéficié d'une avance remboursable de la part de l'Etat de 11,44 M€ permettant de couvrir les pertes de recettes tarifaires et les pertes de versement mobilité liées à la crise sanitaire.

Les conditions de financement sont excellentes et témoignent sur les financements bancaires du niveau attractif des conditions de marché avec une courbe des taux proche de zéro sur la période 2020/2021.

- *Un encours de dette en baisse de 12 M€ en 2021*

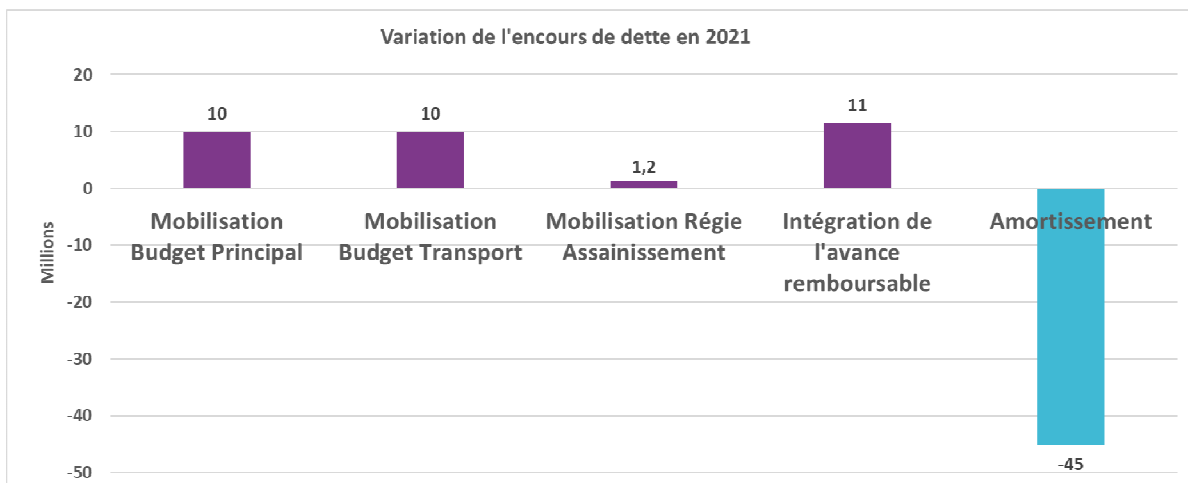
Au 31 décembre 2020, l'encours de dette consolidé était de 459M€ et il ressort à 447 M€ au 31 décembre 2021.

L'encours de dette global (8 budgets) a ainsi diminué de 12 M€ compte tenu :

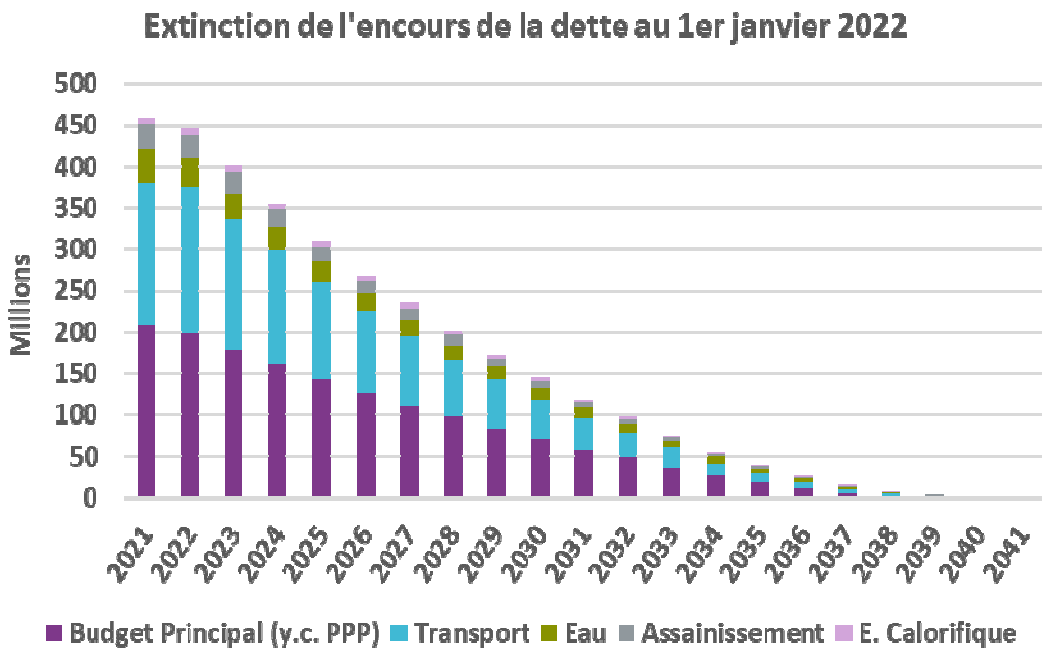
- De l'amortissement contractuel de l'encours de dette à hauteur de 45 M€ en 2021 ;



- Des mobilisations d'emprunts de 21,2 M€ (10 M€ sur le budget transport et 1,2 M€ pour la régie assainissement).
- De l'avance remboursable de la part de l'Etat de 11,44 M€ permettant de couvrir les pertes de recettes tarifaires et les pertes de versement mobilité liées à la crise sanitaire.



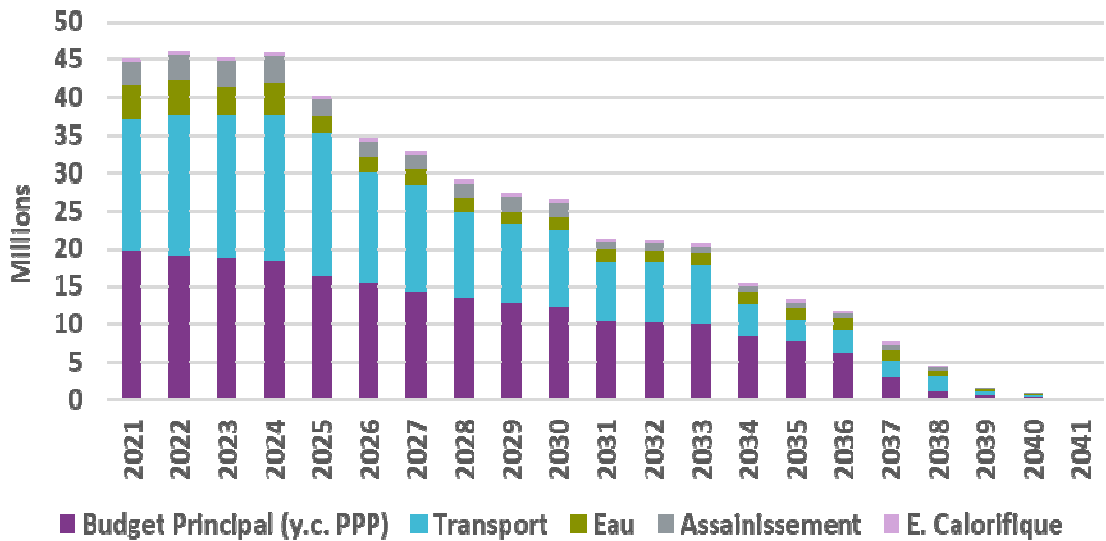
b. Etat des lieux des engagements au 31/12/2021





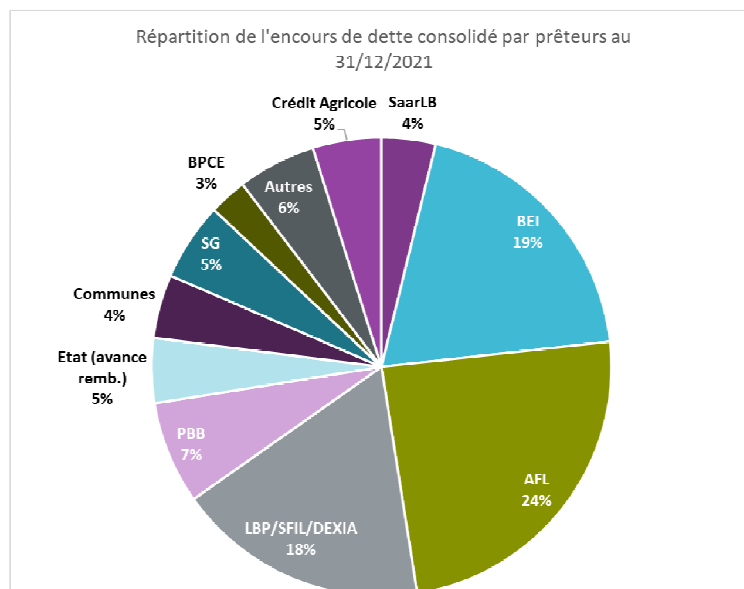
L'amortissement contractuel de la dette (tous budgets) en 2022 affiche un plancher d'amortissement de 45 M€ jusqu'en 2024.

Amortissement de la dette au 1er janvier 2022



La durée de vie moyenne (DVM) hors nouveaux financements futurs est relativement courte, elle s'établit à 6 ans et 5 mois au 31/12/2021 contre 6 ans et 6 mois au 31/12/2020. Elle est inférieure à la DVM des autres Métropoles ressortant à plus de 7 ans.

La Métropole présente un encours de dette très diversifié avec la présence des principaux acteurs du secteur public local. Compte tenu de ses financements à venir, la Métropole va accroître sa diversification avec l'intégration de nouveaux financements auprès de la NEF et de la Banque des Territoires (CDC).



c. Un encours de dette performant et sécurisé

Le coût moyen de la dette de la Métropole ressort à 1,87 % sur l'exercice 2021, en baisse par rapport à 2020 où il ressortait à 1,97%, compte tenu :

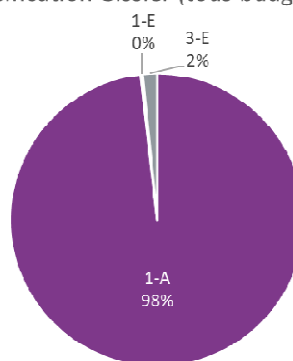
- De la part de l'encours de dette à taux variable limitée (6 % de l'encours en fin d'année) mais extrêmement performante, avec des contrats indexés sur des taux négatifs, présentant des marges très faibles et dont le coût est nul.
- De l'intégration de nouveaux financements très avantageux. En 2021, la Métropole a mobilisé des sources de financement extrêmement performantes notamment auprès de la Caisse Française de Financement Local (taux fixe de 0,39%) et de l'Agence de l'Eau (taux 0%), ces financements avaient été souscrits en 2020 dans d'excellentes conditions financières.
- D'un encours structuré en baisse et dont la part se dilue dans l'encours de dette (2 % de l'encours consolidé en fin d'année 2021). Cet encours reste pénalisé par des taux élevés par rapport aux taux de marché actuels.

Les financements réalisés ces dernières années ont permis à la Métropole de renforcer la part à taux fixe dans l'encours de dette. Grâce à sa stratégie de financement, principalement à taux fixe, la Métropole présente un encours de dette au 01/01/2022 fortement sécurisé : 92%. Par ailleurs, le niveau de diversification des établissements bancaires, la mise en concurrence de ces derniers à chaque recherche de financement, et les renégociations menées lui permettent de gérer efficacement sa dette.

	Encours au (en €)	31/12/2021 (en %)	Coût estimatif (en %)
Exposition Taux fixe	410 810 236	92%	1,93%
Exposition taux variable	27 901 211	6%	0,24%
Euribor 12M	2 219 813	0%	0,86%
Euribor 3M	1 004 669	0%	1,99%
Eonia	6 925 542	2%	0,15%
Euribor 3M	17 000 000	4%	0,06%
TAM / TAG	751 188	0%	0,99%
Exposition Structurée	8 055 818	2%	4,49%
Total (consolidé)	446 767 264	100%	1,87%

98 % de l'encours de dette figure dans la catégorie A1 de la charte Gissler, soit la plus sécurisée.

Répartition de l'encours de dette selon la classification Gissler (tous budgets)



d. La Métropole a anticipé dès 2021 la couverture de son financement 2022

La Métropole de Rouen Normandie a lancé une consultation en novembre 2021 afin de contractualiser des emprunts pour le financement de ses investissements en 2022. La recherche de financement bancaire s'est orientée vers des offres apportant de la souplesse de mobilisation sur plusieurs exercices.

Lors de cette consultation, douze établissements ont répondu avec un excellent taux de couverture supérieur à 1000% ! La Métropole a reçu une diversité de financements très intéressante lui permettant d'optimiser ses conditions financières.

La Métropole a retenu lors de sa consultation :

- l'offre de la NEF sur le fixe de 0,65% pour un financement sur 15 ans à hauteur de 4M€,
- l'offre de la Banque des Territoires sur le taux fixe de 0,62% pour un financement sur 15 ans de 10M€
- l'offre de l'Agence France Locale à un taux fixe également de 0,755% pour une durée de 20 ans et un montant de 20 M€.

Ces différentes enveloppes de financement permettent à la Métropole d'être très peu affectée à la hausse des taux observable depuis le début de l'année 2022, pour le financement de ses investissements 2022.

V.1-2) Des ratios d'endettement satisfaisants

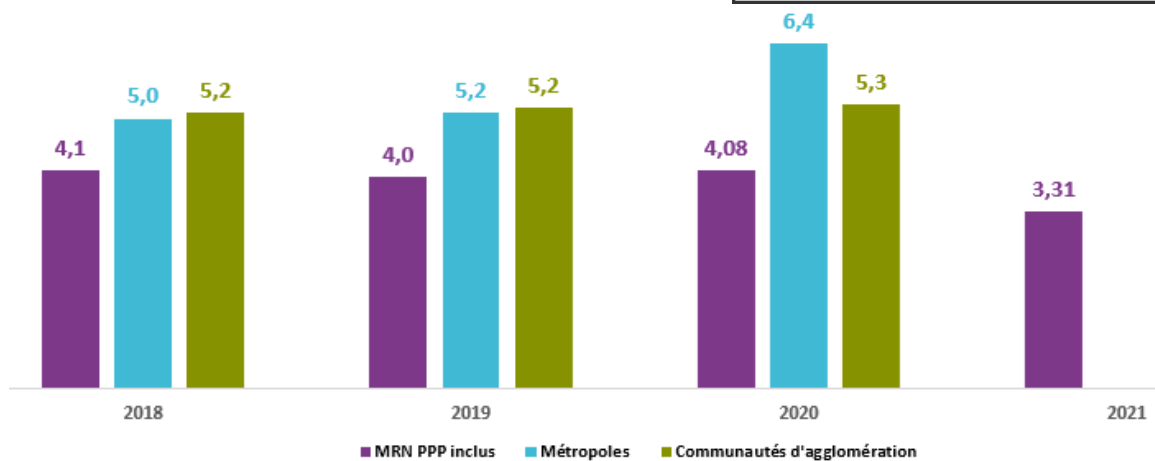
L'évolution des indicateurs d'endettement est bonne en 2021 :

- Le taux d'endettement diminue, passant de 75,2% à 71,5% (y compris PPP) : cette évolution traduit une baisse de l'encours de dette.
- La capacité de désendettement diminue : 3,3 ans.
- L'épargne nette est en hausse par rapport à 2021, du fait d'une augmentation de l'épargne brute et d'une diminution du remboursement du capital de la dette.

Les ratios d'endettement de la Métropole demeurent satisfaisants, démontrant sa capacité à maintenir son niveau d'épargne pour préserver sa capacité à rembourser la dette.

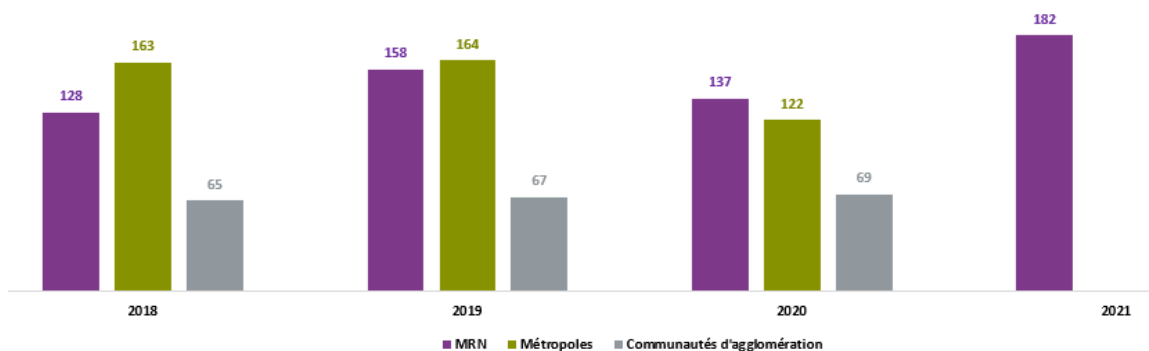


Capacité de désendettement



La capacité à investir et à emprunter, matérialisée ici par l'épargne nette, reste par conséquent importante pour la Métropole Rouen Normandie.

Epargne nette/hab.



VI. CONCLUSION ET SYNTHÈSE TOUS BUDGETS CONFONDUS

Alors même que des impacts liés à la crise existent encore sur le budget 2021, l'année se caractérise par une reprise économique pour l'ensemble des collectivités territoriales, dont la Métropole Rouen Normandie.

La MRN dégage sur l'année 2021 une épargne brute élevée (134,9 M€), démontrant sa capacité à préserver de l'autofinancement pour rembourser sa dette et investir. Le maintien de l'épargne a été entre autres permis par :

- Une maîtrise continue des dépenses de fonctionnement.
- Une dynamique de la fiscalité (notamment du versement mobilité) et de certains produits des services, compensant ainsi la perte des autres recettes liée à la crise (notamment la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises).
- Des ajustements comptables exceptionnels

Le remboursement du capital de la dette n'obère par l'épargne brute déagée : l'épargne nette s'élève à 92 M€, ce qui signifie que les dépenses engagées sont en cohérence avec la capacité de la Métropole à rembourser ses emprunts.

Le maintien d'une épargne élevée a permis à la Métropole d'investir 180,8 M€ en 2021 (hors dette), avec en parallèle :

- Une reconstitution des réserves de 22 M€
- Un désendettement de 12 M€ malgré l'intégration aux comptes 2021 de l'avance remboursable sur le budget transport.

Par conséquent, la Métropole conserve des indicateurs satisfaisants et traduisant des fondamentaux financiers sains. Elle dispose d'une capacité certaine à investir dès à présent.

Cette conclusion doit cependant être nuancée en considérant des tendances différentes selon les périmètres analysés, et des incertitudes persistantes en recettes :

- Sur les budgets des régies, le taux d'épargne brute (la part des recettes de fonctionnement disponible pour rembourser la dette et investir) est plus élevé : 31,7%, contre 18,7% pour les budgets hors régies.
- La compensation par l'Etat de l'abattement de 50% des bases des établissements industriels représente un montant important, à hauteur de 14,2 M€. Comme toutes les compensations de réformes par l'Etat, elle peut être remise en cause.
- La principale incertitude en recettes à moyen terme provient aujourd'hui de la situation des finances publiques. Alors que dans le cadre de la Loi de Finances pour 2021, l'Etat a prévu un remboursement de la dette exceptionnelles mobilisée lors de la crise sanitaire sur une période de 20 ans, il n'est pas exclu que les collectivités soient à nouveau mobilisées dans le cadre d'une trajectoire de réduction des déficits publics.
- La CAF devra être un point de vigilance en 2022 compte tenu des aspects exceptionnels du versement mobilité et de la CFE notamment, ainsi que de l'incertitude liée à la croissance économique et à l'impact sur la transition énergétique.

Alors que les effets de la crise sanitaire se feront sentir sur le budget de la Métropole jusqu'en 2022, cette dernière a su conserver et même augmenter son autofinancement grâce à la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement. Cet enjeu restera essentiel dans les années à venir pour continuer à augmenter les investissements, alors que des incertitudes en recettes perdurent.

VII. ANNEXES

VII.1-1) Fiche de synthèse

Tous budgets confondus, flux croisés neutralisés, en M€

	2018	2019	2020	2021
Produit des services (ch. 70)	98,4	108,5	113,3	117,2
Recettes fiscales, attributions de compensation et péréquation (chap. 73)	345,8	352,6	350,7	354,5
Dotations et participations (chap.74)	116,8	114,0	120,1	128,0
Autres produits de gestion courante (chapitre 75)	17,0	18,6	18,9	20,3
Produits financiers	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits exceptionnels hors cessions (chap.77)	1,7	1,2	5,8	2,6
Reprises sur amortissements et provisions (chap.78)	3,7	0,9	1,0	1,2
Atténuation de charges (chap. 013)	0,5	0,3	0,4	0,4
Autres recettes	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes réelles de fonctionnement hors cessions (1)	583,9	596,1	610,2	624,2

Charges à caractère général	143,4	143,2	157,1	153,5
Charges de personnel	85,0	86,4	87,2	90,3
Autres charges de gestion courante	127,3	131,2	134,4	126,8
Charges financières	10,0	10,0	9,8	8,6
Atténuations de produits	101,9	99,8	99,9	99,5
Charges exceptionnelles (chap. 67)	4,6	4,2	4,5	6,5
Dotation aux amortissements et provisions (chap. 68)	1,0	1,0	4,2	3,6
Autres charges	0,0	0,4	0,6	0,5
Dépenses réelles de fonctionnement (2)	473,2	476,1	497,8	489,4

Epargne brute / autofinancement brut (3) = (1) - (2)	110,6	120,0	112,5	134,9
---	--------------	--------------	--------------	--------------

Remboursement du capital de dette (4)	46,6	40,5	43,8	43,1
---------------------------------------	------	------	------	------

Epargne nette / autofinancement net (3) - (4)	64,0	79,5	68,7	91,8
--	-------------	-------------	-------------	-------------

Dépenses d'investissement hors dette	257,5	234,3	151,1	180,8
Recettes d'investissement hors dette	77,3	103,9	78,0	78,2
Charge nette d'investissement	180,2	130,4	73,1	102,5

Endettement / Désendettement	53,6	27,8	-13,9	-12,4
-------------------------------------	-------------	-------------	--------------	--------------

Fonds de roulement au 31/12	56,2	73,6	99,2	121,1
-----------------------------	------	------	------	-------

Encours de dette au 31/12	449,1	474,6	459,2	446,8
----------------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Taux d'épargne brute	18,9%	20,1%	18,4%	21,6%
Taux d'épargne nette	11,0%	13,3%	11,3%	14,7%
Taux d'endettement	76,9%	79,6%	75,2%	71,6%
Capacité de désendettement (années)	4,1	4,0	4,1	3,3

Ratio hors budgets régies

Taux d'épargne brute	16,5%	16,3%	15,6%	18,7%
Taux d'épargne nette	8,5%	9,7%	8,4%	11,8%
Taux d'endettement	73,4%	79,2%	77,1%	74,1%
Capacité de désendettement (années)	4,4	4,9	4,9	4,0

Ratio régies

Taux d'épargne brute	27,8%	35,2%	28,6%	31,7%
Taux d'épargne nette	21,0%	28,0%	21,8%	25,4%
Taux d'endettement	83,1%	76,3%	64,0%	57,4%
Capacité de désendettement (années)	3,0	2,2	2,2	1,8

VII.1-2) Méthodologie sur les retraitements effectués

Les retraitements effectués sont de deux ordres :

- Les retraitements liés à la consolidation qui consistent pour l'essentiel en la neutralisation des flux croisés entre les différents budgets (mise à disposition de personnel, facturation de frais de structure, subventions d'équilibre...).
- Les retraitements analytiques destinés à donner une image plus fidèle de la situation financière de la collectivité : basculement en investissement des mouvements exceptionnels tels que les produits de cessions, neutralisation des emprunts revolving constatés à la fois en dépenses et en recettes d'investissement en particulier.
- Au sein du sous-périmètre des budgets hors Régie : les retraitements avec les régies n'ont pas été effectués.
- Au sein du sous-périmètre des budgets Régie : les retraitements avec les autres budgets n'ont pas été effectués.

VII.1-3) Définitions des termes d'analyse financière

- *Annexe 1 : Définition et utilité de l'épargne brute*

L'épargne brute est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses correspondantes. Le taux d'épargne brute (épargne brute ramenée aux recettes réelles de fonctionnement) permet de connaître la part des recettes de fonctionnement non consommée par les dépenses de fonctionnement.

L'épargne brute permet :

- D'assurer la solvabilité de la collectivité et notamment sa capacité à rembourser le capital de dette ;
- D'autofinancer une partie des investissements, notamment les dépenses récurrentes (bâtiments, équipements, etc...).

Elle doit donc être cohérente avec le capital de dette à rembourser chaque année et le niveau d'investissement envisagé.

- *Définition et utilité des ratios d'endettement*

La capacité de désendettement (encours de dette au 31/12 / épargne brute) permet de mesurer le nombre théorique d'années d'épargne nécessaire au remboursement intégral du stock de la dette. Il constitue donc une mesure de l'adéquation entre le niveau d'endettement et l'épargne dégagée.

Le taux d'endettement donne une indication de l'importance financière de la structure (encours de dette au 31/12 / Recettes réelles de fonctionnement).

L'épargne nette donne une indication de l'autofinancement disponible pour le financement de nouveaux investissements. Il s'agit de l'épargne brute corrigée du remboursement de la dette.

- *Définition du fonds de roulement*

Le fonds de roulement correspond à la somme des résultats cumulés des sections de fonctionnement et d'investissement. C'est l'excédent des ressources stables (capitaux propres, amortissements et provisions, dettes financières) sur les emplois stables (actif immobilisé brut).

- *Annexe 2 : la CVAE, une ressource variable et difficile à anticiper*

La CVAE concerne les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 152 500€. Un taux national, de 1.5%, s'applique à la valeur ajoutée du redevable. Le contribuable paie un taux adapté en fonction de son chiffre d'affaires, le reste de la contribution étant acquittée par l'Etat. Cette recette est partagée entre plusieurs niveaux de collectivités : bloc communal (26.5%), départements et régions.

Les évolutions en dents de scie sont fréquentes sur le produit de CVAE, qui varie largement d'une année sur l'autre du fait de son mécanisme d'encaissement :

- Chaque année, la CVAE perçue par la collectivité correspond au montant encaissé par l'Etat en N-1 (et versé par l'entreprise en N-2). Il y a donc **un décalage entre l'évolution de l'activité économique du territoire et la recette fiscale**.
- Ce montant versé par l'entreprise en N-2 intègre de plus une **régularisation** sur l'année N-3. Cette régularisation peut être négative, et faire ainsi diminuer le produit de CVAE de l'entreprise concernée d'une année à l'autre.

Cette recette est ainsi peu lisible puisque :

- Les variations peuvent être liées à l'évolution de l'activité économique sur le périmètre de la Métropole, mais également à l'évolution de la valeur ajoutée des entreprises sur l'ensemble du territoire national et/ou à des modifications des clés de répartition géographique de la CVAE ;
- Les variations de l'activité économique se répercutent avec retard sur son montant (N+2 pour les acomptes et N+3 pour les régularisations) ;
- La territorialisation de la CVAE est variable. La taxe payée par les entreprises disposant de locaux dans plusieurs communes, ou employant du personnel dans plusieurs communes, est répartie entre les collectivités. Cette répartition est effectuée en fonction :
 - o Des valeurs locatives imposées à la CFE (pour 1/3)
 - o Des effectifs (pour 2/3)

Une surpondération est appliquée aux établissements industriels, qui a été revalorisée en 2018 (pondération par 21 de la valeur locative foncière, par 5 les années précédentes).

Ces dernières années, les recettes de CVAE de la Métropole de Rouen ont ainsi pu varier largement d'une année sur l'autre.

- *Annexe 4 : la réforme de la dotation d'intercommunalité de 2019*

Depuis sa création, la dotation d'intercommunalité fondée sur la population est allouée par catégories juridiques de groupement.

L'année 2019 a vu la mise en œuvre d'une réforme d'ampleur, avec la fusion de ces différentes enveloppes. S'il n'est toujours pas strictement identique pour toutes les catégories de groupements, le mode de calcul est désormais largement harmonisé, et s'appuie sur deux parts :

- La dotation de base, calculée en fonction de la population et du coefficient d'intégration fiscal (CIF)
- La dotation de péréquation, qui dépend de la population, du coefficient d'intégration fiscal, du potentiel fiscal et du revenu par habitant.

Dans le cadre de ce calcul, les Métropoles bénéficient :

- D'une majoration de 10% de leur coefficient d'intégration fiscale (coefficient multiplicateur de 1,1)
- d'une garantie de maintien de la dotation par habitant sous réserve d'avoir un CIF supérieur à 35%.

Alors que les nouveaux critères de calcul auraient pu être défavorables, le CIF (40,42% après application du coefficient multiplicateur spécifique aux métropoles) permet de bénéficier de la garantie de maintien du niveau de 33,48 € par habitant. La Métropole a ainsi perçu 16,8 M€ en 2019, et ce montant évoluera en fonction de la croissance de la population.

Ce dispositif offre ainsi de la visibilité à la Métropole. Les impacts de la suppression de la taxe d'habitation sur les indicateurs de richesse et les dotations seront cependant définis dans le courant de l'année 2020, et leurs conséquences devront être appréhendées.